

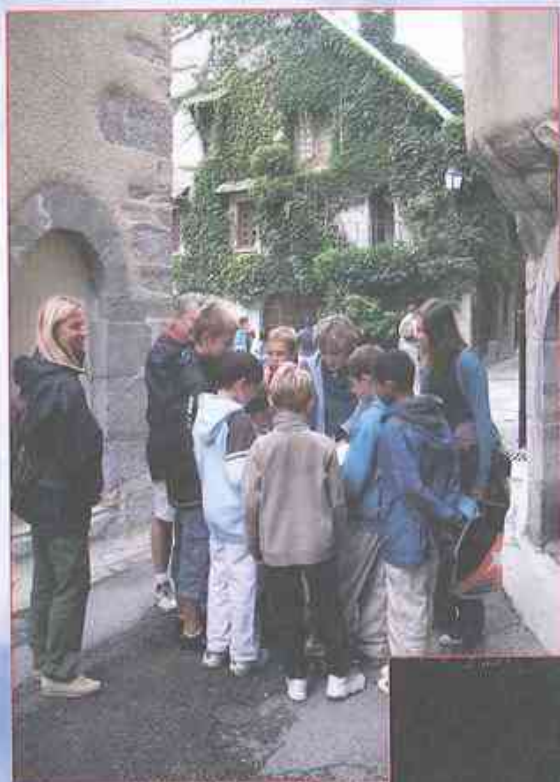


LE PETIT CORPATUS

N° 204 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2007

SUR LES TRACES DE
LESDIGUIERES





EDITO

Après un tour non exhaustif du patrimoine architectural de Corps (mais nous y reviendrons dans un prochain numéro), Le Petit Corpatus plonge dans la grande histoire de notre région, avec un personnage qui a marqué la France : le Duc de Lesdiguières. Si on connaît par cœur l'anecdote de la prise de Corps par François de Bonne avec un troupeau de chèvres, il nous a semblé intéressant de revenir sur ce personnage, mais aussi sur le château du Glaizil qu'il a construit à son image. Allez vous promener là-bas, le château est en cours de réfection par le Conseil Général des Hautes-Alpes. Lesdiguières est l'initiateur du pont de Claix, du château de Vizille, mais aussi de tensions et de conflits dans tout le Dauphiné, et même au delà ! On peut donc comprendre qu'on parle encore de ce personnage, presque 500 ans après sa naissance !

Et nous revenons traditionnellement sur les manifestations de l'été, particulièrement riche en événements, qui ont permis à la fois aux vacanciers et aux locaux de se retrouver pour partager des moments de convivialité, malgré une météo maussade... Il se passe toujours quelque chose à Corps !

SOMMAIRE N°204

ACTUALITES

- Page 4 : Conseil Municipal de Corps
- Page 5 : Communauté de Communes
- Page 6 : Banque alimentaire et Ets de fumisterie
- Page 7 : Les élus en délégation à Paris, Rentrée des classes, Club, Crescendo Vivace
- Page 8 : Spectacles été, Tournoi de tennis
- Page 9 : Montagne au Corps, Traversée du lac
- Page 10 : Raid Souloise
- Page 13 : La Corpoise, Challenge des Grimpeurs
- Page 14 : Ciné Vadrouille
- Page 15 : Médiathèque
- Page 16 : Les Nuits Musicales
- Page 17 : Visite des Belges, Les chats à Corps
- Page 18 : Les exploits, Boule du Chamois, Rallye de la Matheysine

MAGAZINE

- Page 29 : Patrimoine
- Page 30 : Football Club Sud Isère
- Page 31 : Voyage la haut, derrière chez nous
- Page 32 : Cuisine & Jardinage
- Page 33 : Météo juillet & août
- Page 34 : Carnet de jour, Calendrier Manifs.

DOSSIER : SUR LES TRACES DE LESDIGUIERES

Page 19 : **l'histoire de François de Bonne, duc de Lesdiguières**

Page 24 : **une recette de cuisine gargantuesque : la marmite de Lesdiguières**

Page 25 : **les temples dans le canton de Corps, par Jean Gueydan**

Page 26 : **le château du Glaizil**

LE PETIT CORPATUS N°204

est une publication de l'Association Culture et Loisirs de l'Obex

Maison du Tourisme
rue des Fosses 38970 CORPS
Tel : 04 76 30 03 85

Fax : 04 76 31 12 28
Email : petitcorpatus@orange.fr

Tirage : 330 exemplaires
Photos couleur

L. REYNIER / F. GARAUD
Découvrez le blog de la ville de Corps : www.villedecorps.fr

Comité de rédaction :

Valérie CHALLON, Franck GARAUD, Valérie GUZZO, Luc REYNIER.

Ont contribué à ce numéro :

Jean-Mi ASSELIN, Jane BERGER, Hélène CAUDRON, Dominique DUBUC, Magali FRANCOU-CARRON, Robert GARAUD, Jean GUEYDAN, Gilbert GUEYDAN, Mathilde MARY, Valérie MASSE, Jacqueline PAULIN, Jean VALLA.

Associations et collectivités : Mairie de Corps, Communauté de Communes, Maison du Tourisme, Médiathèque, ADT, CinéVadrouille, FCSI, Tennis Club

Et un grand merci à toutes les petites mains du Petit Corpatus !

Reproduction des textes et photos interdite

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2007

Présents : M Francou-Carron ; L Reynier ; G Pasdrmadjian ; JM Gonsolin ; G Cardin ; A Dubois ; F Garaud

Représenté : JP Pellissier

Absents : N Boulanger ; R Masse ; P Celce

1/ Délibération pour signature de convention de passage pour travaux (Combe de Lara, demande de la Communauté de Communes)

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son autorisation de passage sur les parcelles communales présentées, pour les travaux qui vont être faits dans la Combe de Lara par la Communauté de Communes.

2/ Urbanisme

- Dossier K7002 : demande de Monsieur Naghibi pour l'implantation de chalets HLL aux Beaumets et l'implantation d'un terrain de loisirs. Avis favorable du Conseil.
- Dossier K1007 : demande de Karim Naghibi pour la construction d'une maison à La Rouillère. Accord du Conseil.
- Dossier K9013 : demande de travaux exempts de permis de construire de Monsieur Bizec pour l'installation de fenêtres place Grenette. Dossier à compléter.
- Dossier K9014 : demande de La Roseraie pour mettre le bâtiment en conformité (portes coupe-feu, etc). Accord du Conseil.
- Dossier K9015 : demande de Monsieur Gueydan pour une ouverture sur la façade rue de la Côte. Accord du Conseil.
- Dossier K9016 : demande de Madame Jamier pour aménager les combles et installer des velux au Hameau du Coin. L'avis du Conseil dépendra de l'accord des riverains concernés.
- Dossier K9017 : demande de Monsieur Fougeron aux Touches pour transformer un bâtiment existant en garages. Avis favorable du Conseil.
- Courrier de Madame Moussier qui souhaite poser un auvent pour protéger ses escaliers rue de la Côte. Le Conseil demande un croquis pour mieux comprendre son projet. L'adjoint aux Travaux prendra contact avec la propriétaire.

3/ Délibération pour le financement de l'Agence pour le Développement de la Matheysine

Le Président de l'Agence pour le Développement de la Matheysine explique dans un courrier qu'une partie des subventions que touchait l'agence va disparaître dans les années qui viennent. La cotisation des Collectivités doit donc être augmentée de 0,23€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de passer la cotisation par habitant à 1,24€ et demande au Conseil Général de l'Isère de faire les efforts nécessaires pour permettre à l'Agence de continuer son travail de développement économique de notre région.

4/ Délibération pour fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions du Maire fixant la redevance de l'EDF à 170€, avec les modalités de révision présentées.

5/ Délibération ajustement de crédits

Madame le Maire présente une décision modificative sur le budget de l'eau. Accord du Conseil.

6/ Questions diverses

- Le Maire rappelle que le Conseil avait délibéré pour autoriser Monsieur Tissot à occuper un local communal jusqu'au 31 août 2007. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de prolonger cette autorisation jusqu'au 31 août 2008 non renouvelable.
- Territoires 38 demande au Conseil de se prononcer sur le Compte Rendu du Programme d'assainissement 2005. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord sur le compte rendu présenté.
- Madame le Maire présente le contrat avec l'établissement Cros pour la maintenance des stations de relevage pour 2441€HT. Accord du conseil.
- Délibération pour les produits irrécouvrables. Sur présentation du Maire, le Conseil donne

son accord sur les produits irrécouvrables présentés.

- La Trésorerie a retourné un titre émis par la Commune pour la location du camion communal. Madame le Maire propose donc de modifier la délibération en indiquant un tarif pour la location du camion avec chauffeur (sans préciser la destination) de 32€ par vacation (temps estimé par vacation : 1h30) sous réserve de la demande en Mairie et de l'accord préalable du Maire. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à cette proposition.
- Le Maire rappelle que la Commune participe à hauteur de 1€ par élève du lycée de Vizille pour les visites médicales. Accord du Conseil pour cette participation.
- Courrier de l'Agence de l'Eau qui demande un complément à la demande communale pour la participation de l'agence aux traitements

ultraviolets des eaux du Coin. L'adjoint aux Travaux se chargera de ce dossier.

- Courrier de la Fédération des Alpagnes pour les travaux à effectuer en 2008. Le dossier sera transmis à l'association en charge.
- Devis de NucleArt pour la rénovation du bâton de confrérie de la Chapelle du Coin pour un montant de 950€HT. Une demande de subvention sera faite auprès des services du Patrimoine.
- Devis de Elec2A pour le remplacement les éclairages des vitraux suite à la foudre du mois de juin pour un montant de 5100€HT. Le Maire prendra contact avec les assurances avant toute décision.
- Devis de la société Brugnera pour la peinture dans l'église pour un montant de 18431,84€HT. D'autres devis vont être demandés avant de solliciter des subventions.



PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

31 juillet 2007 10 Heures La Salette-Fallavaux

Présents : MM. MOUTIN, ANDRIEUX, BONTHOUX, RIGLET, MOSTACCHI, ABERT, FROMENT, TROSSERO, TEMPLIER, SERRE, BATTISTEL, RICHIERO, BARBE, BALME R., PEYTARD, BALME E., FELICI, PELISSIER, CHARLES J., PEYTARD, COURTEAU

Excusée : Mme FRANCOU-CARRON

Absents : MM. CASSAGNE, BERNARD, REYNIER, GONSOLIN, FESSIA, GRAND, LAUDET

PROGRAMMES 2008 DES TRAVAUX DE DRAINAGE DE TERRAINS

OPERATIONS	MONTANT MISSION maîtrise d'œuvre	MONTANT DES TRAVAUX H.T
ST LAURENT en Bt Cantons de l'Auche et Chalméane	4 200 €	47 000 €
ST MICHEL en Bt Le village	2 477 €	22 500 €
QUET en BEAUMONT Le Clos	2 700 €	20 000 €
LES COTES DE CORPS Hameau de Pâques et des Boteaux	4 200 €	41 000 €
ST PIERRE de MEAROTZ Canton des Pignes	2 400 €	24 000 €
LA SALLE EN BEAUMONT Cantons des Martins et Beaumette	7 050 €	70 000 €
TOTAL	23 027 €	224 500 €

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Seule la SEM a déposé sa candidature pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les dossiers de mise en sécurité de la Bonne et les dossiers du Pôle d'Excellence Rurale. La mission est confiée à la SEM pour un montant total de 16 800 € HT. Une réunion sera programmée prochainement avec professionnels pour élaborer le projet de vitrine des produits locaux. Une visite de structures en place est envisagée.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Une seule candidature a été remise pour recevoir le cahier des charges de la Délégation de service public concernant la gestion des équipements touristiques au bord du lac du sautet. Le Conseil communautaire en prend acte.

POINT PROPRE DE VALBONNAIS

Le Conseil communautaire accepte la proposition de la Communauté de communes du Valbonnais. Les habitants du Hameau de Malbuisson sont autorisés à déposer leurs déchets inertes dans le point propre de Valbonnais. La Communauté de communes du Pays de Corps s'engage à participer aux frais à hauteur de 100 € par mois.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil communautaire accepte la décision de mise en non valeur de taxes et produits irrécouvrables pour la somme de 512,00 €.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Jean-François TROSSERO informe le Conseil communautaire de la nouvelle politique territoriale des Alpes. Le Conseil communautaire accepte que la communauté de communes soit la structure porteuse pour établir le plan pastoral territorial du canton. Ce diagnostic évalué à 20 000 € sera financé à 50 % par la Région, 30 % par le Département, 10 % par la Fédération des Alpes de l'Isère. Il resterait environ 2 000 € à la charge de la communauté de communes.

GARDERIES :

Marie-Noëlle BATTISTEL informe le Conseil Communautaire informe le conseil communautaire des remarques de M. FLANDRE de la CAF concernant le financement des garderies.

- Les garderies du matin et du soir sur St Laurent seront subventionnées car non existantes à ce jour.
- Pour la Salle en Beaumont, seront aidés, le surplus horaire et le surplus en effectif (les enfants hors transport scolaire seront désormais accueillis)
- Pour Corps, sera aidé le surplus en effectif reçu qui pourra être plus important puisqu'une deuxième personne d'encadrement est prévue.

BEBE BUS :

Le coût d'un bébé bus complet est de 65 000 €. Le coût d'une camionnette équipée de 35 000 €. Il faut par contre prévoir un aménagement plus important des salles.

AGREMENT DES SALLES :

Le docteur WAXIN de la Protection Maternelle et Infantile est venue visiter les salles proposées :

Pour les garderies sont acceptées :

- La Salle en Beaumont : la cantine avec peu d'aménagement.
- St Laurent en Beaumont : la salle des fêtes accolée à l'école
- Corps : le rez de chaussée de la Maternelle et la salle de dessin/bibliothèque

Pour le Bébé bus :

- La Salle en Beaumont :
 - o Salle des sports : avis favorable avec un aménagement extérieur
- St Laurent en Beaumont :
 - o Salle des fêtes : avis peu favorable
 - o Salle polyvalente : avis assez favorable
- Corps :

Future salle dans bâtiment en construction – un avis sera donné après travaux

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire aura lieu le Vendredi 23 et Samedi 24 Novembre au CHRS La Roseraie.

ENTREPRISE DE FUMISTERIE

Suite à une erreur sur les coordonnées communiquées dans le dernier Petit Corpatus vous pouvez contacter :

Sur rendez-vous, Mr Mitolo Jean-Claude au 04 76 81 39 97

LES ELUS ISEROIS EN DELEGATION A PARIS POUR LA RN 85

Lundi 10 septembre, une délégation d'élus des cantons de Corps, Valbonnais, la Mure et Vizille a été reçue par Mr Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, chargé des transports.

Ce rendez-vous, sollicité par le Député Didier Migaud, sur la demande expresse des élus locaux, inquiets sur la question de l'aménagement de la RN 85, suite à l'accident tragique du 22 juillet dernier dans la descente de Laffrey, a permis de poser des questions essentielles et de proposer l'analyse des points suivants:

- 1) Vu l'engorgement quotidien de la voirie, la réalisation d'une "deux fois deux voies" entre Champagnier et Vizille;
- 2) Le bas et le sommet de la côte de Laffrey doivent bénéficier d'aménagements de sécurité urgents;
- 3) Les traversées de communes et créneaux de dépassements déjà prévus doivent être réalisés dans les plus brefs délais;
- 4) Le problème d'un dépassement possible entre Corps et la Mure nécessite la réalisation des trois créneaux prévus;
- 5) Qu'en est-il des espoirs fondés sur l'A51 et de son tracé?

Monsieur Bussereau a bien entendu ces messages. Des réponses seront données notamment au cours d'un déplacement dans notre région qu'il envisage dans les prochaines semaines pour mieux se rendre compte de la situation de la RN 85.

Il est à souligner que Madame Le Maire de Corps a bien insisté pour que Le Ministre fasse la route jusqu'à Corps pour se rendre compte des aléas liés à cette route.



RENTREE DES CLASSES A L'ÉCOLE DE CORPS

Le Mardi 4 Septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école.

Nathalie Salesiani, la nouvelle directrice de l'école s'occupe du cycle 3 qui accueille 22 enfants.

Le cycle 2 qui compte également 22 enfants, est pris en charge par Céline Petit et Laure Rosselet.

24 enfants pour la maternelle découpés entre petits, moyens et grands sont confiés à Sylvie Gerbert.

Comme les autres années, la cantine se déroule à la maison de retraite.

Le service technique de la Mairie de Corps a profité des vacances d'été pour rénover la classe des plus grands.

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !

CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le Club a également fait sa rentrée. Si vous souhaitez les rejoindre, rendez-vous tous les mardis au 1^{er} étage de la Mairie.

CRESCENDO VIVACE

L'école associative de musique a repris les cours le mercredi 19 septembre. De nombreuses activités : Chœurs d'enfants, flûte à bec, flûte traversière, éveil musical, piano, chant, formation musicale, sont proposées à tous.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous vite auprès de Marie ZAQUINE au 06 79 67 00 77.

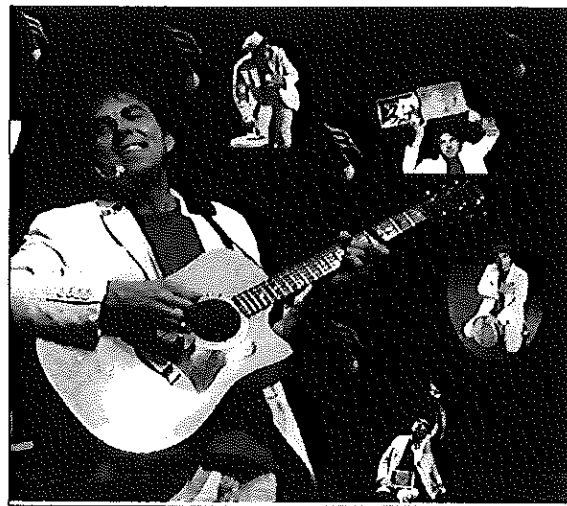
Actualités

SPECTACLES ÉTÉ 2007

Cette année la Maison du Tourisme de Corps a organisé deux spectacles « jeune public » pendant la période estivale dans la salle de la mairie. Le 26 Juillet un spectacle musical intitulé « Le Chat Saxo ». Nelly Pouget saxophoniste a raconté aux enfants l'histoire du « Chat Saxo » tout en jouant du saxophone.

Après l'histoire, Nelly avait prévu une rencontre avec les enfants qui ont pu jouer de tous les instruments des différents pays qu'elle avait apportés à cette occasion.

Le 8 Août un deuxième spectacle musical « Le Tiroir à Trésors » avec Philippe Fourel et sa guitare, racontant, mimant, chantant; une représentation étonnante. Les enfants ont été enchantés par ces deux spectacles. La Maison du Tourisme prévoit d'ores et déjà d'organiser d'autres animations pour l'été 2008, la programmation des spectacles se fait presque d'une année sur l'autre et le public visé est souvent le jeune public et les familles. Nous remercions les personnes présentes lors de ces spectacles gratuits.



TOURNOI DE TENNIS DE CORPS



Le traditionnel tournoi de tennis de Corps s'est déroulé du 11 au 14 août.

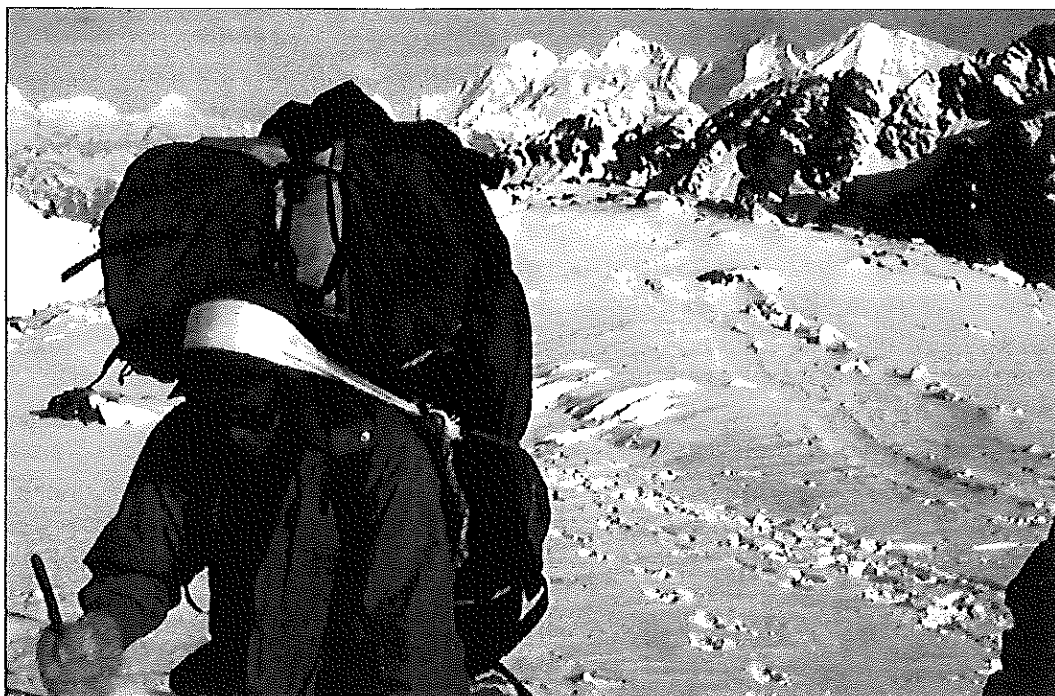
Le nombre important de jeunes inscrits a permis d'organiser un tournoi « spécial jeunes », ce qui n'avait pas été le cas depuis de nombreuses années, et qui est très positif pour l'avenir du tennis à Corps. C'est le jeune Jean-Baptiste Fabre qui a remporté ce tournoi après presque deux

heures de match contre Amélie Bonneville de St Pierre de Méarotz. C'est d'autant plus méritant qu'il avait disputé le matin même la finale en double avec son père Gilles Fabre, et ils l'avaient emporté contre le duo de choc Gaston Fabre et son acolyte Cyril, après, là aussi, plus de deux heures de match d'un très bon niveau. En fin d'après midi, la finale senior voyait s'affronter le même Gaston Fabre contre Arthur Aumaitre, et c'est finalement Gaston qui a gagné en trois sets. La remise des coupes se faisait sous le soleil en présence du Maire Magali Francou-Carron et de ses adjoints. Le président a remercié l'ensemble des participants pour la très bonne ambiance pendant la vingtaine de matchs du tournoi. Il a également remercié la Maison du Tourisme pour la gestion des courts toute l'année, ainsi que l'Obiou Bar pour son aide dans la gestion des clefs des terrains. Les coupes étaient offertes par le Conseil Général.

L'après midi s'est achevé par le verre de l'amitié servi par les membres du bureau à tous les spectateurs, joueurs et sympathisants du tennis.

MONTAGNE AU CORPS

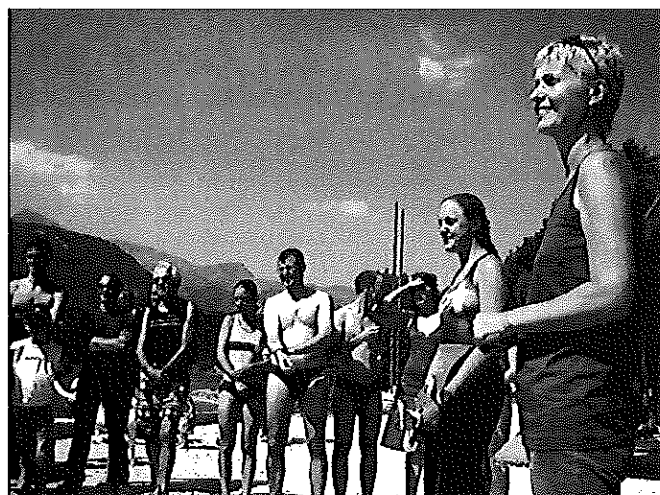
Le 17 août une invitation au voyage était proposée au public. Pas besoin de partir très loin pour couper les ponts et se sentir noyé dans son environnement préféré. Un petit safari photo avec les chamois du « Valgo », essais de pente raide gelée derrière le sanctuaire de la Salette : Chamoux, et sur les arêtes du Pierroux. Une re-visite du Valgaudemar en



passant par les lacs et les principaux sommets et un petit tour avec le raid Souloise afin de parfaire sa connaissance de la région autour du lac du Sautet. Une entorse à ces redécouvertes, une marche en compagnie de Kirane un porteur du Lantang au Népal, avec de nouveaux sommets un peu plus hauts, mais finalement pas aussi exotiques qu'on pourrait le croire.

LA TRAVERSEE DU LAC

Cette année c'est au tour du vent du sud, le départ est donc en amont de l'arrivée. Une équipe de triathlète féminine de la région de Poitiers, de passage au bord du lac en profite pour s'entraîner. Elles partent non pas en bateau mais à la nage rejoindre le bord opposé. Une première pour cette épreuve, 800m ne leur suffisaient pas. Leur entraînement minimal est de 1500m par jour.



Donc un échauffement de 800m pour se présenter au départ et une course de 800m pour le retour et un temps de 10'5'' pour la première, la seconde à 5'' et l'arrivée du premier homme, très loin à près de 5'. A noter l'excellente dernière place de Francis Delors qui accompagnait sa fille de 15 ans la plus jeune participante de la traversée.

Raid souloise 2007

Cette année une petite nouveauté dans l'organisation : un Mini Raid prévu pour parents accompagnant leurs enfants ou pour des sportifs tentés de s'initier aux pratiques des raids. Une boucle en VTT à partir de Corps avec un peu d'orientation, une traversée du lac en canoë, la visite du plateau du Coin et quelques balises pour redécouvrir des petits endroits typiques du village. A ce jeu Mesplou père et fils ont été imbattables. Derrière, une dizaine d'équipes se sont prêtées au jeu avec enthousiasme.

Dans le même temps le grand raid effectuait un nettoyage en règle des sentiers de la Salette.

Corps - Les Ablandens en 35 minutes pour les premiers. Retour à Corps par Dorcières, les Fallavaux, les Pras et Boustigues en 1H35.

Ensuite avec les VTT, le parcours devient franchement sélectif. Le passage par la Fontaine des Trois Conscrits au-dessous de la Samblue en a secoué plus d'un. C'est à ce moment-là que les équipes mixtes de Jean-Mi Asselin ont aménagé un parcours moins « raid » afin de rentrer vers l'arrivée sans dégâts.

Les premiers à Boustigues se sont fait reprendre dans l'épreuve de vélo par deux équipes. La course pour le podium est lancée. A la sortie de la via ferrata, ces trois équipes sortent dans la minute et se dirigent vers les canoës. Nos premiers de Boustigues sont d'excellents rameurs et remontent la minute de retard et lâchent leurs poursuivants pour terminer en tête à Corps en 6H15. Pendant ce temps certains ont une allure « découverte » avec l'appareil photo à la main. Cette année le parcours était sélectif, 46 équipes sur 62 ont pointé toutes les balises avec un large sourire fatigué et à l'arrivée unanimement, tous ont été enthousiasmés par la beauté de notre région et aussi par l'omniprésence et la qualité des organisateurs déguisés en rose pour la circonstance.

Derrière cette grosse équipe que nous remercions chaleureusement pour sa présence, indispensable pour une telle organisation, il y a aussi les sponsors, les partenaires de cet événement. Parce-qu'une équipe ne gagne jamais seule, nous tenons également à les remercier : Les Mairies de Corps, Pellafol, la Salette-Fallavaux, la Communauté de Communes du Pays de Corps, La SEM Obiou-Beaumont, le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Ministère du Tourisme, la DDE Corps, EDF Usine Le Sautet,



Boustigue Hôtel,
l'Hôtel du Tilleul,
l'Hôtel de la
Poste,
la Distillerie
Artisanale La
Salettina,
l'Obiou Bar,
le Garage Rivière,
le Taxi de
l'Obiou,
la Sté Novaloc,
le Café Cuchet,
la Marmotte
Boutique,
la Scierie du
MOTTY,

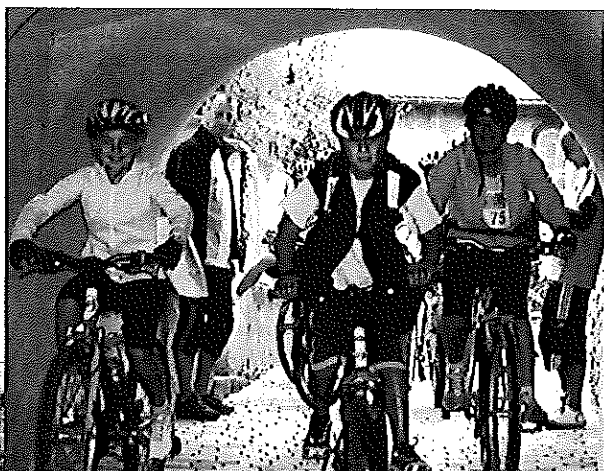
les Guides :
S. Laurenceau, JC
Sicard et P.Lablée,

les Sapeurs Pompiers, la Gendarmerie, les Bases Nautiques du lac du Sautet et de Longeville et les Ambulances Muroises.

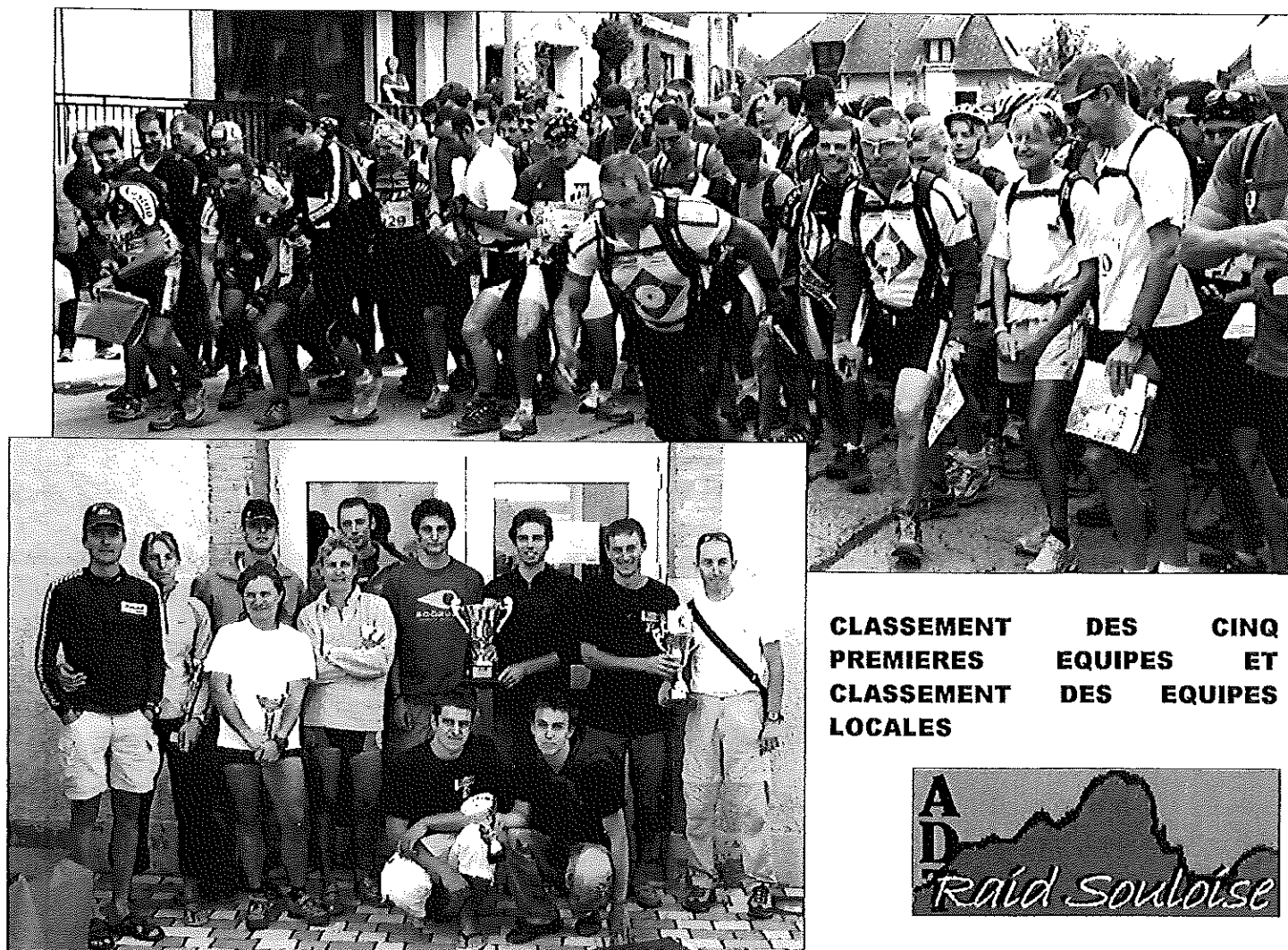
LE MINI RAID

QUELQUES-UNES DES EQUIPES AU DEPART

MINI RAID SOLID OISEL 2007							
NOM EQUIPE	EQUIPIER 1	EQUIPIER 2	DOSSARD	temps total	pénalités	temps réel	classé général
	MESPLOU Henri	MESPLOU Txomin	74	1:42:00		1:42:00	1
BARRE MAN	THAILLADES Bruno	NAUBRON François-Xavier	71	2:14:00		2:14:00	2
GUINENESS	PEZZANI Annick	LE RISBE Carol	82	2:48:00		2:48:00	3
LES FURETS DE VILLAR	BLANC Georges	BLANC Marilou	80	2:50:00		2:50:00	4
	ROCHE Daniel	ROCHE Axel	78	2:51:00		2:51:00	5
LES TURPINOS	TURPIN Dominique	TURPIN Valentin	79	2:51:00		2:51:00	6
LES BARIJOTS	FABRE Jean-Baptiste	TAMISIER Mickaël	77	2:56:00		2:56:00	7
	SENAC Véronique	SENAC Agnès	72	2:59:00		2:59:00	8
LES DEMOISELLES D'AVIGNON	MESSAGER Christel	HAASIS Claudia	81	3:13:00		3:13:00	9
LES GADOUNETTES	FABRE Pierre-Thomas	FABRE Christel	76	3:20:00		3:20:00	10
LES REBELLES	Sandra		75	3:21:00		3:21:00	11
	VILLECROZE Jocelyne	TURSI André	73	3:14:00	0:30	3:44:00	12



DÉPART EN LIGNE RUE DES FOSSÉS



**CLASSEMENT DES CINQ
PREMIERES EQUIPES ET
CLASSEMENT DES EQUIPES
LOCALES**



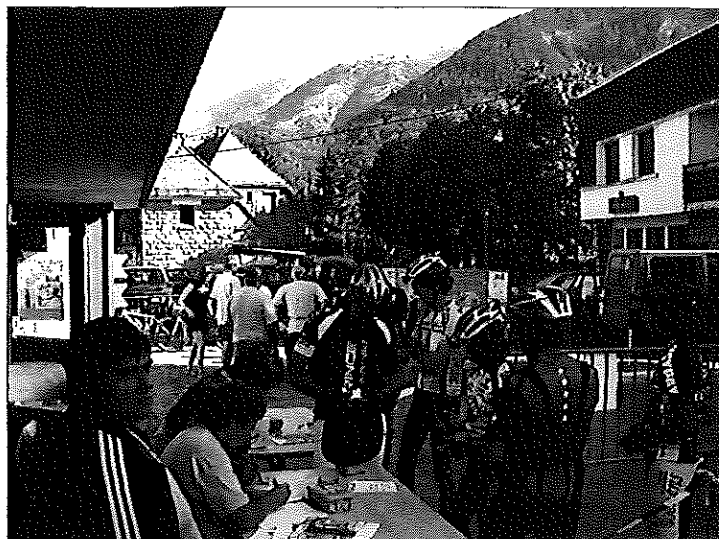
RAID SOULOIS 2007							
NOM EQUIPE	EQUIPIER 1	EQUIPIER 2	LOCAL	H/F	DOSSARD	temps total	classement général
LES JOYEUX LURONS	BERTRAND Florian	ROUDET Romain			46	6:15:00	1
LES DROM'AIN D'AIRS	DEVILLIERS Samuel	CHARRE Pascal			15	6:18:00	2
LISKER II	D'OLIVIER Laurent	VAYR Nicolas			54	6:20:00	3
93ème RAM	BARBAROT Philippe	DUGARDIN Benoît			22	6:33:00	4
ROYANS RAID AVENTURE	ESCALLON Eric	GOMEZ Michel			7	6:34:00	5
TAKE THE APERO	SICARD Fabien	PAULIN Simon	X		26	7:21:00	15
LES MANGEURS DE LA COTE	GARAUD Jacques	MATHIEU Bernard	X		12	7:46:00	27
LES DROLEPTANS	FABRE Gilles	SIDIER Benjamin	X		56	7:55:00	29
TEAM IMPULSION	GARNIER Lionnel	GARNIER Christophe	X		28	8:15:00	33
DODO LA COTE	MARTINELLI Gilles	OTTAVY Xavier	X		24	8:40:00	39
TANDEM D'AMOUR	MOUTIN Jean-Baptiste	FREYNET Séverine	X	MI	52	8:53:00	55
HARD CORPS	LEE Yan	VALLIER Vincent			35	9:11:00	56
LES MOUDUGES	CREPATTE Pierre	LEBON Valérie		MI	34	9:34:00	57
LES COUSINS BABA	BARET Xavier	BATTISTEL Anne-Claire	X	MI	51	9:27:00	58

Actualités

LA CORPOISE VTT 2007

Le grand beau temps est annoncé, une denrée rare en cet été « un peu pourri ». Le téléphone crépète et les inscriptions vont bon train.

Record battu, cette année on double le nombre. Plus de 150 participants, dont une vingtaine de costauds qui partent à 7h pour 75km de randonnée avec 2700m de dénivelée. Excusez du peu : le col de l'Homme, la Grange, le col des Faïsses,



les Gillardes, sur Monestier d'Ambel, le Mas, le vieux Pellafol et Corps.

Les autres seront plus raisonnables puisque des parcours de 48, 36 et 25km sont au programme, et pour ceux qui ne pédalent pas la découverte du sentier des Achards avec son panorama les prépareront pour le repas réparateur servi à la salle des fêtes par les membres du Football Club Sud Isère les organisateurs de cette sympathique journée.

CHALLENGE DES GRIMPEURS

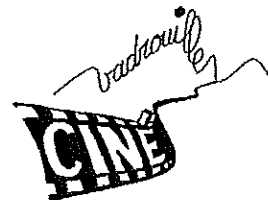
La première partie de ce challenge organisé par l'UCVO, s'est déroulée sous un soleil radieux.

Il a débuté le matin par une montée avec un contre la montre Corps-Boustigue, l'après-midi, la deuxième épreuve était un départ en ligne Corps-La Salette.

Un franc succès remporté par ce challenge qui comptait environ quarante participants toutes catégories confondues. Parmi les inscrits, on pouvait noter une belle brochette de champions internationaux.

Le week-end suivant, le Challenge se poursuivait avec la montée au Col du Parquetout, côté Valbonnais.





Bilan de l'année écoulée

Il convient, avant même de vous présenter la saison 2007/2008 de « Ciné Vadrouille » de faire un bilan de l'année écoulée.

Tout d'abord, nous nous félicitons du travail permanent avec les enseignants de Corps, La Salle en Beaumont, Entraigues et Valbonnais. Ces classes ont participé toute l'année scolaire à l'opération nationale *Ecole et Cinéma*. Cela signifie que les enfants ont pu voir 5 ou 3 (selon les cycles) films du répertoire cinématographique. Cela suppose un travail en amont et en aval avec les élèves afin qu'ils ne soient pas des spectateurs passifs. Quelle joie pour nous de voir la salle de Corps chauffée par les bruits de 90 enfants ! Ces conditions de projection permettent de ne pas être dans l'anonymat d'une grande salle classique.

Cette initiative est bien entendu en lien avec des structures comme le cinéma Le Melies à Grenoble, le Ciné théâtre de La Mure, et une coordination est effective avec l'Emala, les écoles du plateau Matheysin ainsi qu'avec le Trièves.

Bien entendu, l'opération redémarre sur la prochaine année scolaire avec les mêmes partenaires.

« Ciné Vadrouille » à Corps :

Une projection mensuelle, c'est peu, mais c'est difficile à mettre sur pieds car vous le savez, nous ne sommes que des bénévoles. Malgré tout, on maintient vaillamment un public de fidèles d'une vingtaine de personnes et en cela nous sommes dans la moyenne des autres salles du circuit. Un peu plus de monde ne serait pas pour nous déplaire !

Quelques petites mains seraient aussi les bienvenues... N'hésitez pas. C'est facile d'apprendre à projeter, à projeter, monter les films, à démonter, à transporter le matériel, installer la salle, la ranger, faire l'affichage, la promotion etc...

Le festival « Ciné Vadrouille » autour du monde » 2007 s'est déroulé pour la sixième année consécutive la semaine qui a suivi la pentecôte. La fréquentation est stable par rapport aux années précédentes. Environ 300 spectateurs pour 6 films (sans scolaires). C'est bien. Mais curieusement les participants ne sont pas forcément ceux que nous voyons dans les projections mensuelles, et nous avons du mal à comprendre pourquoi. Un noyau de fidèles suit cette opération, n'en finit pas de nous remercier de leur faire découvrir d'autres pays, d'autres cultures, au travers d'un cinéma qu'ils ne verraient pas autrement car il s'agit de films rares, parfois non distribués en France et pour lesquels nous avons eu un « coup de cœur ».

En quelque sorte, nous sommes des passionnés heureux de partager notre intérêt pour ce mode d'expression. Avant d'être complètement bouffés par les DVD, DVX, la pellicule 35 mm a encore quelques adeptes !

Notons également une soirée exceptionnelle avec Jean Henri Meunier qui accompagnait son film

ALLO NAJAC, ICI LA TERRE.

De plus, deux partenaires avec des festivals de l'été ont eu lieu :

L'un à Chaillol festival de musique centré cette année autour de l'Argentine, et la projection de **EL CAMINO DE SAN DIEGO**

L'autre avec les Nuits Musicales de Corps et la projection accompagnée par un pianiste du film muet **MONTE LA D'SUS**

La saison 2007-2008 démarrera à Corps le Vendredi 28 Septembre avec la projection du dernier film de Claude Lelouch **ROMAN DE GARE**.

Depuis « un homme et une femme » la carrière de Lelouch a connu des hauts et des bas. Il a été très remis en cause par les critiques de cinéma, à tel point que pour ce dernier film, il avait choisi de prendre un pseudonyme. Au moment de la sortie, il s'est ravisé, et voilà une œuvre pleine de suspense avec des acteurs formidables comme Fanny Ardant, Dominique Pinon... de beaux paysages de montagne, enfin une soirée à venir déguster.

Le 26 Octobre, ce sera **LE FILS DE L'EPICIER** de Eric Guirrado, un film charmant, sympathique tourné en grande partie dans la région de Rosans.

D'ores et déjà, vous pouvez retenir que chaque dernier Vendredi du mois (sauf exception) « Ciné vadrouille », sera présent à la salle de la Mairie de Corps.

A bientôt donc.

TIRAGE DE LA LOTERIE

Comme chaque année, les adhérents et amis de la Médiathèque ont participé nombreux à la loterie de l'été. Le tirage a eu lieu le samedi 4 Août et par chance le soleil était présent !

Un vif remerciement à tous les participants car au total 264 cases ont été vendues, également un grand merci à tous ceux qui ont offert des lots. Cette manifestation permet d'acheter des livres et d'organiser des animations, pour le plaisir de tous. La Présidente Suzette GARAUD a ouvert le tirage avec l'aide des enfants présents.



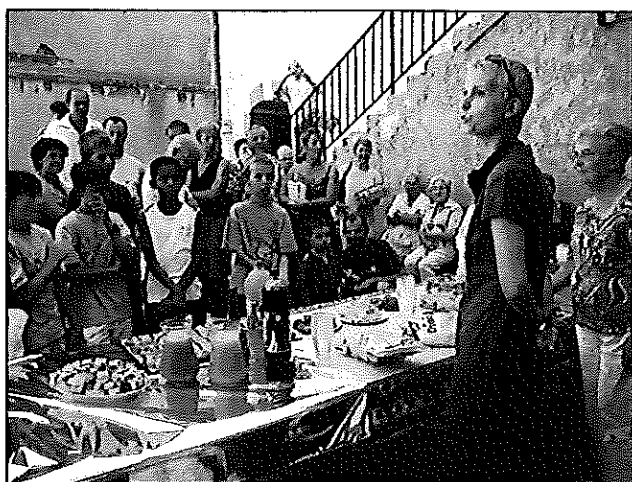
Au total, 40 lots ont récompensé les plus chanceux dont voici les résultats pour les premiers :

1er : Un plateau peint main offert par Fabiola COUHIN a été gagnée par Lucienne GIRAUD,

2ème : Une photo poster offerte par Luc REYNIER remporté par Nicole BOULANGER,

3ème : Un panier de La Salettina offert par Monique CHATAIN gagné par Josette NOËL.

En fin de matinée, grâce à un temps clément, le public a pu se réunir sur la place et partager le verre de l'amitié. L'apéritif s'est terminé dans une ambiance joyeuse et le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine. La Médiathèque tient à remercier Mme le Maire et les Conseillers pour leurs présences, et toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.



EXPO DE L'ETE

Cet été, la Médiathèque a reçu dans ses locaux une magnifique exposition. Plus de 100 photos de Sylvie ODEZENNE et Geneviève PICHARD ont orné les murs de la Médiathèque pendant la saison estivale. De nombreuses personnes sont venues pour découvrir leurs clichés et cette expo a été une véritable réussite. Nous espérons pouvoir à nouveau les accueillir pour une prochaine année et remercions chaleureusement ces deux artistes.

PASSAGE DU BIBLIOBUS

400 nouveaux livres ont été déposés au mois de Septembre par le Bibliobus.

Venez vite en profiter avant leur reprise au mois de Mars.

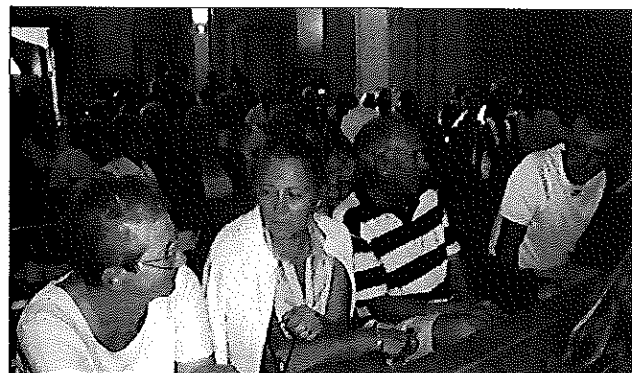
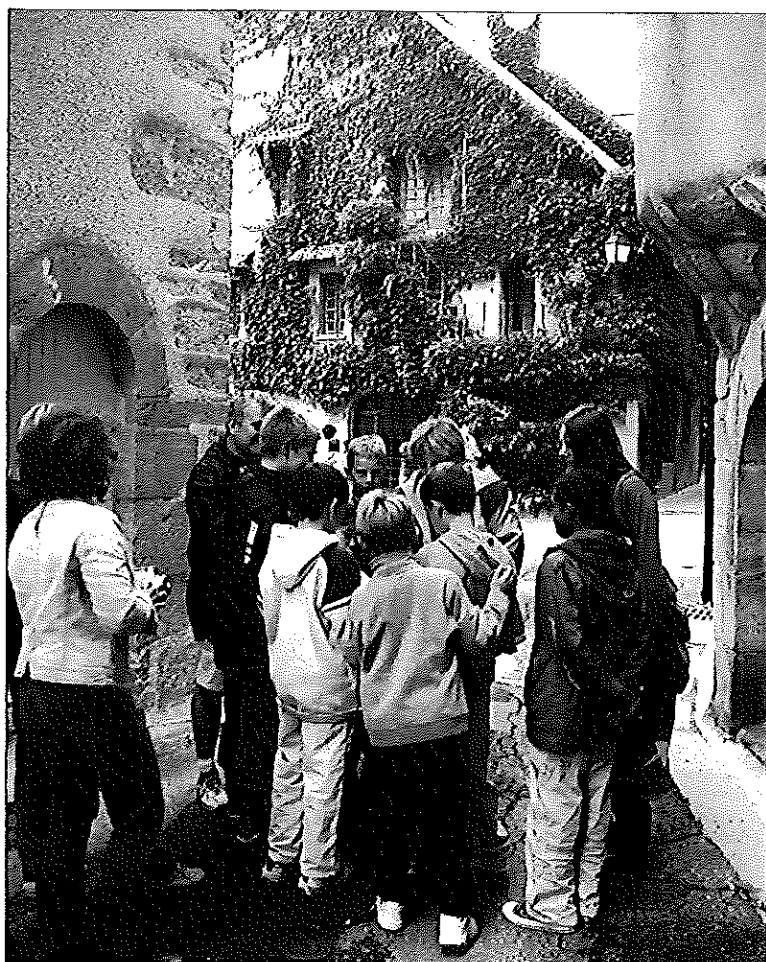


Actualités

18èmes Nuits Musicales



La Chorale Champsaur Valgaudemar
Direction : Marie Zaquine



Du nouveau cette année puisque le festival des Nuits Musicales de Corps s'est déroulé du 4 au 13 Août.

Une période riche de musique, d'échanges entre le public et les artistes.

La programmation incluait des concerts dans l'église comme celui du Trio Euryanthe, du récital de piano par Pascal Keller... Mais il y a eu des innovations comme les concerts en extérieur, la projection d'un film muet avec improvisation au piano ou le jeu de piste musical qui a remporté un grand succès auprès des enfants.

De quoi régaler les mélomanes !

DES BELGES EN VISITE A CORPS



Début Septembre, un groupe de 30 personnes venant de Belgique avait choisi l'Hôtel de La Poste comme camp de base. Ils sont restés une dizaine de jours avec tous les jours, une nouvelle visite au programme.

Pour le 1^{er} jour, la Maison du Tourisme de Corps les a accompagnés pour une visite du Pays de Corps.

Au Sanctuaire, c'est le Père Soquet qui a accueilli le

groupe et leur a présenté le site. Pour échapper au brouillard, tenace ce matin là, il les a invités à entrer dans la Basilique et à découvrir les fresques peintes par Arcabas.

Après un arrêt au cimetière des Canadiens, l'autobus a conduit le groupe au Château des Herbeys pour un repas avec une animation rigodon. L'après-midi le rendez-vous était fixé avec Pierre Oddos qui leur a réservé le meilleur accueil pour une visite du barrage et de la Maison du Patrimoine à Pellafol. Le groupe a rejoint l'hôtel le soir, ravis de cette leur escapade dans notre région.

LES CHATS A CORPS

Depuis plusieurs années la commune de Corps a souhaité maîtriser la reproduction des "chats libres".

Aujourd'hui de nombreuses communes sont confrontées à ce problème qui devient souvent une cause de soucis importants pour les élus locaux. Comment diminuer cette "population" qui a tendance à évoluer trop rapidement.

Dans cette démarche, il est important de consulter les "spécialistes": associations animales, refuges, vétérinaires.

C'est ce que la commune de Corps a fait en passant un contrat avec une clinique vétérinaire de la Mure, et en travaillant avec l'association Droit de Vivre de Vif. Cette dernière nous a conseillé pour la confection d'un piège collectif. Il a été réalisé en début d'année et aujourd'hui fonctionne parfaitement car depuis 6 mois de nombreux chats ont été attrapés et stérilisés (plus d'une vingtaine).

Les jeunes chats qui ont été attrapés et non opérables (une douzaine environ) ont été recueillis par l'association Droit de Vivre, et les chatons trouvés (une quinzaine) ont tous été placés chez des particuliers.

Beaucoup de personnes s'interrogent sur le fait que nous relâchons des chats opérés.

Nous savons que si personne ne les adoptent dans les refuges ils seront euthanasiés car, du à de nombreux abandons, les refuges sont saturés. D'autre part cette remise en liberté n'entraîne pas de prolifération.

La capture de ces chats est fait sous la vigilance de Mme Hélène Caudron. Arrivée à Corps au printemps, elle a pris à coeur d'intervenir de façon dynamique dans cette délicate mission.

En photo : Hélène et la Minette de la Maison du Tourisme.

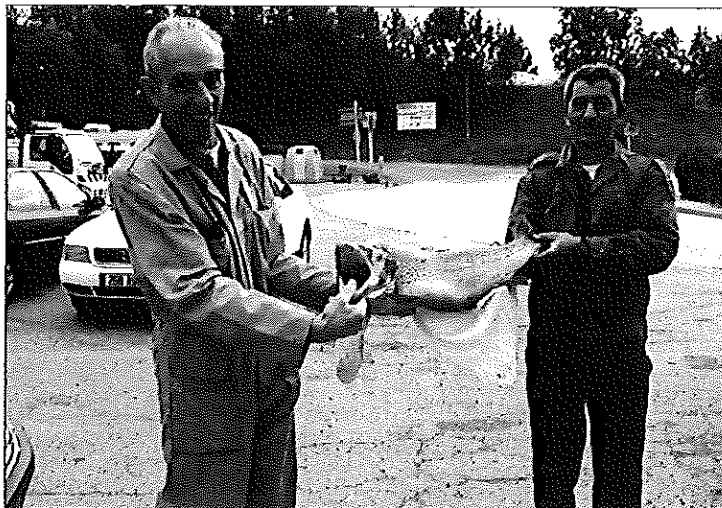
Minette est un bel exemple d'intégration de chats libres puisqu'elle a été abandonnée et retrouvée au lac avec ses chatons, qui ont tous été replacés. Elle a été recueillie par un habitant du village mais c'est une autre maison qu'elle a choisie, plus centrale, plus près des restaurants...



UNE PECHE MIRACULEUSE AU LAC DU SAUTET

Non ce n'est pas un poisson d'avril...
Charly Joubert a eu la surprise d'attraper une
truite arc-en-ciel de 7kg400 et de 84 cm de
long !

*Ci-contre en photo avec Roger Rivière
Président de la Société de Pêche.*



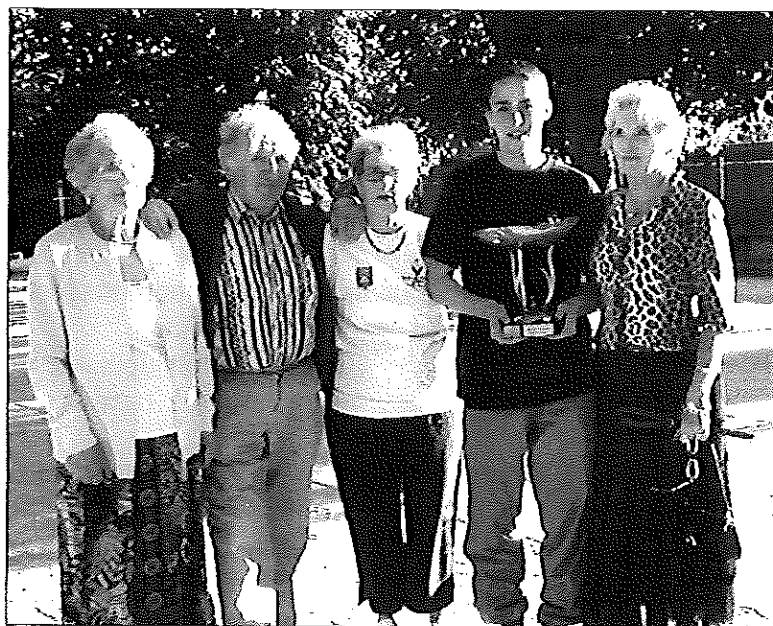
UN BON COUP DE FUSIL

Première saison de chasse !
Premier coup de carabine !
Premier sanglier 55 kg !
Richard MARY, 16 ans, permis depuis 8 jours, a tué un
sanglier de 55kg à La Salette Fallavaux en compagnie de son
papa Didier.
Richard est le petit-fils de Mathilde MARY à Corps.

LA BOULE DU CHAMOIS

De nombreuses rencontres de boules ont eu
lieu au Clos des Marronniers.
Un compte-rendu détaillé de la saison sera
diffusé dans une prochaine édition du Petit
Corpatus.

Ci-contre photo du Challenge Gueydan.

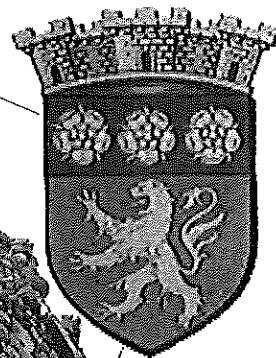


RALLYE DE LA MATHEYSINE

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre, le Rallye de la Matheysine a fait 2 regroupements à Corps, Place
Napoléon, avant de rallier les spéciales du Beaumont (Sainte Luce).
La victoire comme habituellement a été remportée par une des équipes locales (Troussier / Fessia).



FRANÇOIS DE BONNE
DUC DE LESDIGUIÈRES



L'HISTOIRE DE FRANÇOIS DE BONNE DE LESDIGUIERES

François de Bonne, duc de Lesdiguières, seigneur du Glaizil est né à Saint-Bonnet, le premier Avril 1543, fils de Jean de Bonne et de Françoise de Castellane. Maréchal de France, il est également le dernier connétable de France sous l'Ancien Régime. Le jour de sa naissance, un incendie ravage presque totalement le bourg de St Bonnet. Sa mère, à peine remise de ses couches, se résout à rejoindre la maison forte « des Diguières », futur emplacement du château.



Issu d'une famille de notaires, il perd à 5 ans son père qui ne lui laisse qu'un patrimoine modeste. Son oncle Castellane prend en charge son éducation. Il le fait élever au collège d'Avignon puis l'envoie à Paris en 1558 au collège de Navarre pour qu'il y fasse sa "philosophie". Ce collège de Navarre était réservé aux fils de familles proches de l'entourage du roi. François de Bonne y côtoie les enfants des grands de l'époque et fait la connaissance du futur Henri IV, de neuf ans son cadet. Son oncle désirait lui faire faire des études de droit.

Mais un an plus tard son oncle meurt (1559) brusquement et Lesdiguières qui a 16 ans est contraint de quitter le collège et de rentrer à St Bonnet.

Il a gardé de ce passage au collège de Navarre une grande érudition et l'amour de la littérature (la très belle bibliothèque du château de Vizille en fait foi).

Comme il est attiré par le métier des armes, sa mère (Françoise de Castellane) et quelques parents rassemblent les fonds nécessaires à l'achat d'une charge d'archer dans la compagnie d'ordonnance de Bertrand de Gordes, lieutenant général du roi et du Dauphiné (1562), il a 19 ans. C'est cette année-là que débutent les guerres religieuses dans cette province. Depuis Avignon, il était secrètement acquis à la cause de la réforme.

En 1566, il épouse à l'âge de 23 ans Claudine de Béranger qui lui donnera trois enfants (deux garçons et une fille). L'un des garçons meurt en bas-âge, et le second (dont le parrain est Henri de Navarre, futur Henri IV) fut tué à l'âge de 12 ans d'un coup de sabot de cheval. La mort de son fils le plonge dans un tel état de prostration qu'Henri de Navarre doit lui envoyer un émissaire pour l'aider à reprendre les armes.

Il se rallie donc à la cause des protestants et quitte Bertrand de Gordes pour rejoindre l'armée des Huguenots.

Il rejoint son cousin, le capitaine Furmeyer qui mène le combat. Après la mort de son cousin, il sera désigné comme chef des protestants du Champsaur, et livrera de nombreux combats. Il commence fort jeune une carrière de chef de guerre. Ses troupes occupent St Bonnet et Corps, il participe à tous les combats de la Savoie, du Dauphiné et jusqu'au Languedoc! Ses prouesses militaires et ses capacités au commandement sont reconnues en plus hauts lieux et c'est à ce moment là qu'il se fera remarquer par Henri III. Lorsqu'en 1584 (30 ans plus tard), Henri III désigne le roi de Navarre pour lui succéder, son autorité sur les huguenots du Dauphiné est reconnue.

Henri IV en viendra même à lui demander son aide contre le duc de Savoie! En effet ce dernier profitant des divisions religieuses, essayait de récupérer les terres du Dauphiné. Le duc de Lesdiguières alors fidèle au roi de France (et ancien ami du collège de Navarre) entra en guerre contre le duc de Savoie. Cette attitude explique son ascension fulgurante dans les honneurs et les charges et sa distinction auprès des dignitaires catholiques.

Il participa vigoureusement et avec un grand sens du commandement de 1562 à 1574 aux luttes religieuses du Dauphiné en succédant même à Dupuy-Montbrun au commandement de tout le

parti des Huguenots en 1577. Sa science de l'art militaire et sa vaillance firent de lui un grand capitaine. Il se sortit d'affaires si délicates qu'il reçut le surnom de « renard dauphinois » de la part d'Henri IV.

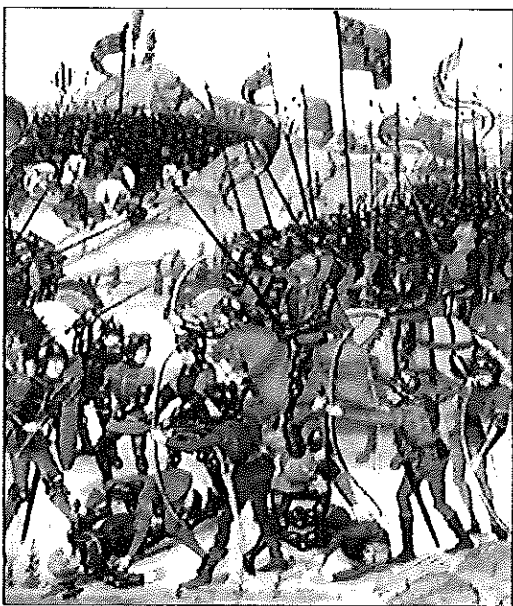
Il est un grand ami du roi Henri IV. Certains pensent même qu'à la mort de ce dernier, il aurait pu devenir roi de France. Mais cette fois-ci il refusa l'intrigue. Il semble également que Richelieu l'ait un peu écarté de Paris.

Il fut le dernier connétable de France (nommé en 1609 par Louis XIII).

Le duc de Lesdiguières fut certainement l'un des hommes les plus titrés de France : Chef des protestants du Dauphiné, Lieutenant général en 1595, Lieutenant général du Dauphiné en 1598, Maréchal de France en 1606, Duc et Pair de France en 1611, Maréchal de camp Général en 1621, Connétable de France en 1622, Chevalier du Saint Esprit en 1622.

Ce dernier titre peut laisser songeur ! Toutefois, il fut très touché sur la fin de sa vie par la prédication de St François de Salle et semble être revenu à des sentiments plus catholiques (si on peut dire) sur la fin de sa vie.

Le 25 juillet 1622, à l'église St André de Grenoble, il abjure le protestantisme devant l'évêque d'Embrun (à 79 ans). La cérémonie terminée, De Créquy son gendre, lui donne lecture d'un courrier du Roi : « Monsieur, puisque vous êtes catholique, le Roi vous donne la charge de connétable »



Sa carrière militaire fut longue (de 19 ans à 83 ans) :

De 1562 à 1574 : il participe à toutes les luttes religieuses. En 1566 grâce à l'édit d'Amboise, la guerre est provisoirement suspendue. Il a 23 ans et épouse Claudine de Béranger qui lui donnera trois enfants.

En 1572 il s'empare de Mens et de Corps puis l'année suivante écrase les catholiques de Gap.

En 1574 il participe à la prise de Serres, Vif, La Mure, Ambel.

A partir de 1577, il séjourne régulièrement à Serres, donnée aux protestants comme place de sûreté et dont son secrétaire et biographe Louis Videl (1598-1675) est d'ailleurs originaire. Sa présence y est notamment attestée en 1582 et 1588. La tradition lui prête plusieurs demeures dans cette ville (Maison dite de Lesdiguières).

En 1577 : il est nommé chef des protestants du Dauphiné.

En 1580 une ligue envoie contre lui un de ses meilleurs généraux, le duc de Mayenne avec une armée de plus de 15000 hommes. Malgré une héroïque résistance, les troupes de Lesdiguières sont battues à plusieurs reprises, il ne reçoit aucun renfort et doit se soumettre. Il doit rendre Gap mais peut conserver Puymaure qu'il fait renforcer.

De 1580 à 1584 est aménagée entre Huguenots et catholiques une trêve. Lesdiguières en profite pour embellir son château « des Diguières » et sa maison forte de St Bonnet.

Le 10 octobre 1581 il reçoit le duc de Mayenne au château « des Diguières » avec tout le faste dû à son rang, le menu fut grandiose, un fort courant de sympathie s'établit entre eux.

Mais en 1587 les combats reprennent : Lesdiguières s'empare de la ville d'Embrun et le riche trésor de la cathédrale est pillé mais sans massacre, seulement grâce à la ruse.

Le 5 avril 1588 il décide de reprendre le contrôle de Gap que les catholiques ont réinvestie. Il occupe fort habilement les moulins dans le but d'affamer la population et la ville tombe.

Le 14 Août 1588, un traité est signé à Château Arnoux : suite aux directives royales, Lesdiguières fait alliance avec Lavalette contre Henri de Guise qui veut la destitution d'Henri III. Lesdiguières annonce clairement son camp.

Après plusieurs échecs sanglants, il s'empare en 1589 de Grenoble. Il ordonne alors un grand nombre de modifications :

- fortification de la Bastille sur la rive droite de l'Isère,
- fortifications étendues sur la rive gauche,
- construction des quais de l'Isère,

- embellissement de la ville : nouvelles rues, égouts collectifs, façades crépies,
- Construction du palais du Parlement et de la trésorerie qui deviendra sa résidence personnelle, à l'emplacement même de l'ancien palais delphinal,
- Constructions de digues le long du Drac et d'un pont d'une grande hardiesse sur le Drac, le Pont-de-Claix, qui deviendra une des sept merveilles du Dauphiné.

En 1590 il s'empare de Briançon.

En 1595 il est nommé lieutenant général du Dauphiné.

En 1597 Lesdiguières repart en guerre contre le duc de Savoie Charles Emmanuel 1^{er} (qui profitait des luttes religieuses pour étendre son duché). Fidèle à son Roi, il gravit les échelons du pouvoir et se trouve nommé lieutenant général du Dauphiné en 1597. Il reprend Montmélian et Chambéry au duc de Savoie qui doit signer le traité de Lyon en 1601.

En 1597, il commande le siège du château de l'Huile (un château fort qui contrôlait la route du Col du Cucheron) qu'il prit avec l'aide de trois canons. En 1630, ce château subit un nouveau siège par les armées de Louis XIII, et il est finalement détruit et rasé sur les ordres du cardinal de Richelieu.

En 1598, il s'empare du fort Barraux que le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} venait de faire construire (1597).

Entre 1600 et 1619, il fait construire le célèbre château de Vizille.

En 1606 il est nommé Maréchal de France.

En 1608 il est veuf. Sa femme Claudine de Béranger décède à l'âge de 56 ans.

Il est nommé duc de Lesdiguières en 1611 et pair de France (« le Duché-Pairie de Lesdiguières fut érigé alors à partir des terres des seigneuries de Lesdiguières et de Champsaur, appartenances et dépendances »).

En 1612, il est Gouverneur du Dauphiné, puis Maréchal général des camps et armées du roi en 1621.

En 1622, il devient catholique suite à son abjuration solennelle le 24 juillet 1622 à Grenoble, et reçoit le titre de connétable de France (il sera le dernier).

En fin d'année 1622 il reçoit Louis XIII au château de Vizille. Son titre de Connétable l'oblige à demeurer à Paris et il y remonte avec le Roi. Il tente à 80 ans de jouer son rôle. Mais Richelieu est là, il prend le pas sur le vieux connétable qu'il

écarte. Il l'envoie gouverner la Picardie et l'Artois et les territoires reconquis.

En fin 1624 planent de nouvelles menaces de guerre, les Génois alliés des Espagnols sont sur la frontière des Alpes. Retourné d'urgence dans son Dauphiné, Lesdiguières lève rapidement une armée pour les attaquer et en plein hiver, passe Montgenèvre. Le 1^{er} février, il arrive à Turin et poursuit son avancée sur Gênes, laissant commettre de nombreuses exactions par ses soldats sur la population locale.



En 1625 : Profitant de son absence les protestants se révoltent dans le Dauphiné (lui est devenu catholique). Lesdiguières alors rejoint le Dauphiné. Méfiant, il fait fortifier la plupart des places fortes de sa province. C'est au cours du siège de Mevolhon qu'il est saisi d'un violent accès de fièvre et de diarrhée. Il rejoint Valence pour se faire soigner mais le 28 septembre 1626 à 7h30, le robuste et infatigable Lesdiguières expire à 83 ans.



Nous devinons déjà à travers son histoire que Lesdiguières était un homme hors du commun.

Il fut un chef militaire hors pair, un administrateur d'envergure et particulièrement efficace, un négociateur et un diplomate des plus habiles. Sa clairvoyance et sa fidélité auraient pu le conduire aux premiers postes de l'état. Par honnêteté envers Henri IV, il refusa toute intrigue après la mort du Roi. Des êtres médiocres occupèrent des situations où il aurait brillé, plus que tout autre homme politique de l'époque.

Pour beaucoup, Lesdiguières fut un chef de bande uniquement occupé à tuer, piller et à détruire. Il construisit une bonne part de son immense fortune sur des exactions (trésor d'Embrun par exemple). Il a laissé « une mémoire entachée de cruauté et de rapacité ».

Il fut un bâtisseur infatigable : il chargea le capitaine Lagier, un Champsaurin, de réparer les ponts, de construire et aménager les routes, élargir les chemins, édifier scieries et moulins. On lui doit la construction de digues le long du Drac et d'un pont d'une grande hardiesse sur le Drac, le Pont-de-Claix, qui deviendra une des sept merveilles du Dauphiné. Il fortifia comme nous l'avons dit plus haut la plupart des villes de sa province.

Rappelons, pour montrer l'audace de Lesdiguières, qu'en pleine guerre avec la Savoie, il fit construire près de St Chaffrey et Chante-Merle un rempart de plus de 15 Km de long sur la crête des montagnes séparant la vallée de La Clarée de celle de La Guisane, un mur en pierres de 2,50 m de hauteur fortifié par un fossé aux endroits d'accès faciles, et muni d'un ressaut sur lequel les fusiliers devaient monter pour faire feu.

N'oublions pas le château de Vizille, le château de Lesdiguières (commune du Glaizil), sa maison forte de St Bonnet, les maisons fortes de Serres et les énormes travaux qu'il entreprit. A Grenoble, Gap, Embrun, il restaura, réorganisa et institua de nombreuses fondations charitables et hôpitaux.

En parcourant le cours de sa vie, on découvre donc un personnage haut en couleurs, tour à tour sobre, infatigable, magnanime, puis rusé, dur, impitoyable.

« Rusé comme un renard » et grand stratège

Nous avons déjà relaté dans un précédent numéro (voir PC n°200) comment Lesdiguières fit le siège de Corps en 1570. Les corpatus savaient que Lesdiguières arrivait, et 50 hommes l'attendaient. A la nuit noire, une sentinelle signala des feux en grand nombre qui avançaient sur la montagne : des

soldats de Lesdiguières, sans aucun doute. Pris de peur par ce grand nombre de combattants, les corpatus ouvrirent immédiatement les portes de la ville à Lesdiguières. En fait de soldats, c'est un troupeau de boucs et de chèvres qui entrèrent dans la ville : les bêtes avaient une mèche enduite de graisse attachée au bout de leur corne dont la plupart était encore allumée. Ce stratagème attrista les corpatus qui avaient eu tellement peur au point de ne faire aucune résistance à Lesdiguières !

Sans concession pour les catholiques ! un début de réponse ?

Voici une anecdote qui peut nous éclairer. Son oncle Jean de Bonne coseigneur de St Laurent avait eu un grave différent avec l'évêque de Gap. En effet il avait chassé sur les terres de l'évêque sans autorisation. Des amis communs ayant cherché à les raccommoder, une réunion eut lieu au château de Laye. Au cours d'un mouvement d'humeur Jean de Bonne défenestra l'évêque. Celui-ci porta plainte auprès de Rome. Jean de Bonne (oncle de François de Bonne) fut condamné à s'expatrier et ses propres biens confisqués. Il est probable que notre duc de Lesdiguières (décidément, il y a du tempérament dans cette famille !) abreuvé de cette histoire déplorable ait pu en garder rancune !

Culotté notre Duc malgré tout !

Les moines de St Bonnet possédaient un terrain enclavé parmi ceux que possédait Lesdiguières et qu'il convoitait lui-même disant en être propriétaire ! Afin de régler le litige, il convoqua les moines sur le terrain, leur demandant d'apporter leur titre de propriété. Au jour dit, un jour d'automne réunis sur le fameux terrain (où il avait fait allumer un brasier) après quelques palabres, il demanda aux moines leur titre de propriété. Debout devant le feu, il le lit, la discussion s'échauffa un peu, et tout en discutant se retourna brusquement et déclare « au reste c'est moi le seul propriétaire » et ce disant, il jette le titre de propriété des moines au feu, où il se consume aussitôt. Ainsi sans autre formalité, Lesdiguières s'appropriait le champ.

Braconnage interdit !

La scène se passe au château de Vizille. Un braconnier ayant pêché nombre de truites dans l'étang du château, offre la plus belle pièce à Mme de Lesdiguières. Ayant eu écho de la scène,

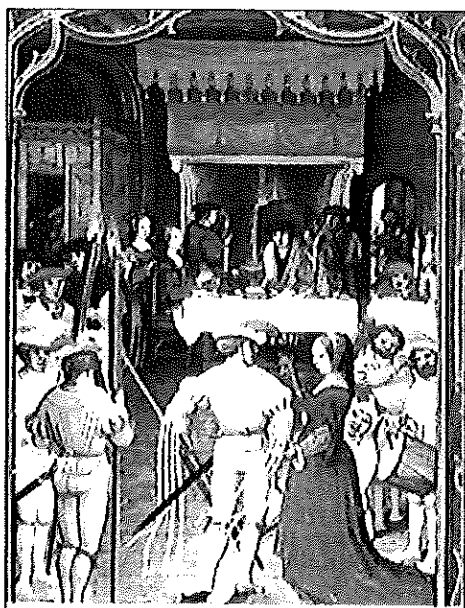
Lesdiguières convoqua le galant paysan, le fit avouer et le décapita (châtiment excessif bien sur pour le regard d'un homme du XXI siècle). Mais à une époque où l'on ne plaisantait pas avec l'autorité, ce paysan n'avait-il pas touché juste où il ne fallait pas, c'est-à-dire l'autorité de Lesdiguières, qui plus est en prenant à témoin sa femme! Afin d'immortaliser son geste en guise d'avertissement, il ordonna que l'on sculpta une truite à tête d'homme sur un fronton de la ménagerie.

De temps en temps, Lesdiguières est très magnanime ! pourquoi ?

Averti que son valet de chambre a promis de le tuer, il lui donne un poignard et une épée, puis se mettant en garde, lui dit « tu as promis de m'ôter la vie, essayes de le faire présentement et ne perds pas par lâcheté le titre de brave que tu t'es acquis ». Le malheureux confus se jette aux pieds de son maître, qui lui pardonne.

UNE RECETTE DE CUISINE GARGANTUESQUE : LA MARMITE DE LESDIGUIERES

Cette recette fut servie au 16^{ème} siècle en Dauphiné, à l'occasion d'un repas de noces auquel assista Lesdiguières, et fut donc baptisée à l'époque « La Marmite de Lesdiguières ». Cette recette est pour 50 personnes, il faut donc une grande marmite, ventrue à souhait, de préférence en fonte et de taille importante...



Garnissez le fond de la Marmite de 20 à 30 tranches de lard bien serrées, et y déposer 40 pieds de porc très blancs, 10 paquets de couenne fraîche, 2 grosses têtes de veau blanchies, dressées et ficelées, 15 kilos de bœuf taillés dans la culotte, finement lardés. Salez, poivrez.

Ces divers éléments doivent être disposés par couches successives, tassées, au milieu desquelles on introduira 80 grosses carottes coupées en 4, 50 tomates, 12 oignons piqués chacun de quatre clous de girofle, 3 têtes d'ail, 15 feuilles de laurier et un bouquet de persil.

Saupoudrez de deux nuages de noix de muscade, salez et poivrez de nouveau.

Versez sur le tout le contenu de 10 bouteilles de bon vin vieux rouge et 6 de blanc sec.

Mais attention, cette préparation sera mise à feu doux à midi pour un repas du soir.

Elle devra cuire à couvercle clos pendant 4 heures.

Après cette première cuisson, retirez la marmite du feu. Enlevez l'ail, les oignons, le laurier, le persil.

Ajoutez 8 belles volailles (déjà bouillies avec de nombreux arômes), 5 kg de champignons, 2 pots de coulis de tomates, un pot de glace de viande, un litre de cognac (qui devra être versé en trois fois) jusqu'à la cuisson définitive.

Dressez alors cet ensemble dans différents plats et arrosez chacun d'eux avec le jus tamisé.

Bon appétit, et bon courage !



Le pont de Claix

Comment parler de Lesdiguières sans parler du protestantisme à Corps ?

Pendant les guerres de religion (1562-1577), les prises et reprises des villages se traduisaient par des pillages et des changements de culte dans les églises/temple et se terminaient souvent par leur destruction.

Il semble toutefois que quelques églises aient été épargnées (La Posterle, Sainte Luce). Les habitants en donnent aujourd'hui pour explication « nous étions si pauvres qu'il n'y avait rien à voler », ce qui est probablement exact quand on connaît le nombre de capitaines des deux camps qui, partis de rien, se sont retrouvés fort riches à la fin des guerres de Religion.

Avant la Révolution, la paroisse protestante de Corps couvrait l'ensemble du Beaumont, y compris Pellafol, Aspres et Agnières en Dévoluy. Les temples voisins étaient à La Mure, St Sébastien, Mens et St Bonnet.

Corps dépendait à l'origine de St Bonnet, et fut érigé en paroisse indépendante en 1606.

Cette paroisse comptait autant de paroissiens que la paroisse catholique, mais elle était beaucoup plus vaste. Un tiers de la population du Beaumont était protestante. Les différences étaient cependant grandes entre les villages, et il y avait beaucoup plus de protestants du côté du Trièves, et beaucoup moins du côté de La Salette.

Le 14 juillet 1633, un synode provincial rassembla à Corps 70 ministres. En 1636, une « polémique » eut lieu à Aspres. Un autre synode eut lieu à Corps le 7 mai 1664.

La paroisse de Corps disparut en 1685.

En 1801, le concordat (traité entre la France et le St Siège pour l'église catholique) fut complété par Bonaparte par des lois qui organisaient les cultes catholiques et réformés, luthériens et même, un peu plus tard, israélite.

Après ce concordat, Bonaparte rétablit la liberté des cultes (quoique surveillée), et aucune paroisse protestante ne fut créée : le Beaumont fut rattaché à La Mure. En 1852, Pellafol fut rattaché à la paroisse protestante de St Sébastien. Aujourd'hui, les protestants, certes peu nombreux, doivent se rendre au temple de Mens.

Le temple de Corps était situé place du Temple dans le quartier des Guérauds. Il fut construit quelques mois après le 13 avril 1598 sur l'ordre de l'intendant du Dauphiné, exaspéré d'entendre curé et pasteur prêcher en même temps dans l'église

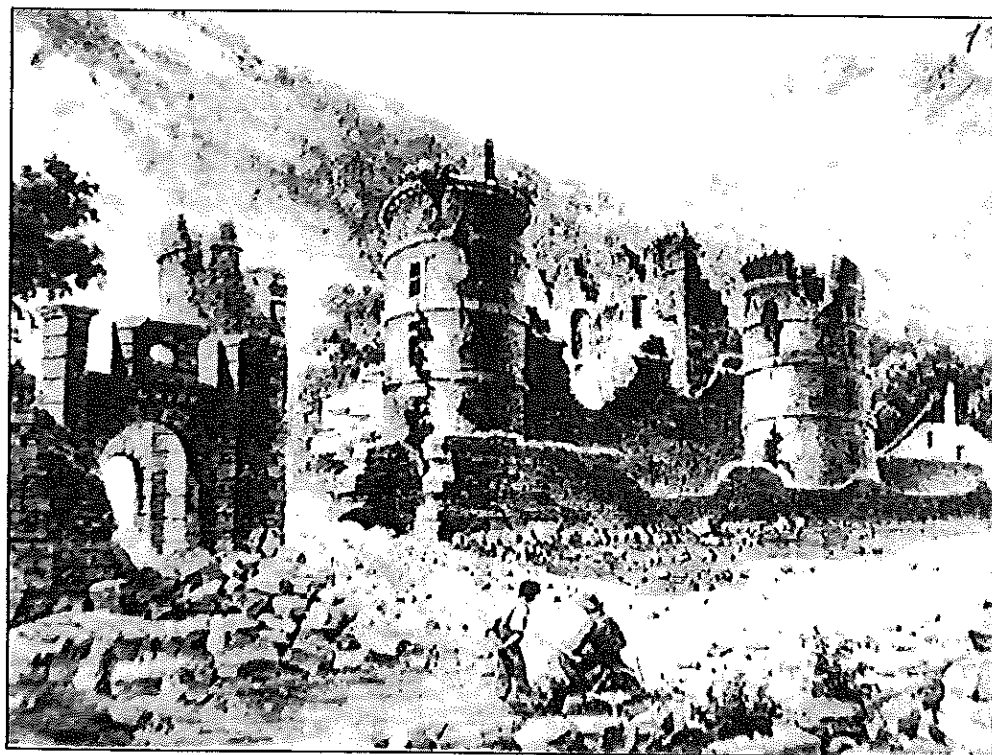
paroissiale de Corps, chacun s'efforçant de crier plus fort que l'autre. Il fut détruit par ordre du roi le 25 juin 1685, avant même le 18 octobre 1685, date à laquelle l'édit de Fontainebleau révoqua celui de Nantes. On dit que Louis XIV espérait trouver dans cette révocation un titre de gloire qui lui aurait permis de solliciter du Pape la couronne impériale. En fait, il commit une faute dont les conséquences néfastes ne sont pas encore effacées. Les biens du consistoire furent attribués à l'hôpital d'Embrun. La cloche du temple fut donnée à l'église catholique. Le cimetière fut laissé à l'abandon. Le terrain fut acheté par un bourgeois de Corps et resta longtemps nu. En 1762, son propriétaire, marchand originaire des Côtes de Corps mais séjournant en Trièves, se plaignit des piétons qui traversaient abusivement son terrain. Selon une méthode qui a fait ses preuves, on nomma une commission d'étude et les choses en restèrent là.

En dehors du temple paroissial de Corps, d'autres lieux secondaires de culte ont existé, notamment les églises conquises par les protestants au cours des guerres de religion. Il faut mentionner la chapelle du château d'Ambel qui est devenue temple lorsque le seigneur s'est converti au protestantisme. Aspres devint une place protestante de 1560 à 1627. L'église catholique était en ruine depuis 1525, et il est probable qu'un temple protestant ait été construit.

A 400 mètres à l'ouest du hameau des Egats se trouve un cimetière protestant à l'intérieur duquel se trouvait le temple des Egats. Il fut construit en 1858 pour l'utilité d'un certain nombre de protestants du Bas Beaumont. Mais il ne résista pas aux inondations de 1864. Le deuxième temple fut construit en 1864. En 1928, ses murs étaient lézardés, en 1975, sa toiture s'effondra. Faute de fidèles, il fut vendu pour le franc symbolique à la commune qui le démolit vers 1980. Quelques grosses pierres taillées et quelques briques rouges subsistent, éparpillées sur le terrain. Quatre ou cinq tombes sont encore entretenues dans le cimetière, les deux plus récentes datant de 1993. Il semble que ce temple n'ait jamais constitué une paroisse et qu'il soit toujours resté une dépendance de celui de La Mure. Il faut enfin noter qu'une école protestante fut créée à Pellafol en 1822 qui comptait une quinzaine d'élèves. Elle ferma ses portes en 1850.

LE CHATEAU DU GLAIZIL

Ce château se trouve sur la commune du GLAIZIL (Hautes Alpes) et fut construit de 1571 à 1580, par François de Bonne, Duc de Lesdiguières. Louis XIII dormit dans ce château le 23 février 1629. Ce château fut témoin sans nul doute de tractations concernant les luttes religieuses qui secouèrent le Dauphiné, et des guerres engagées avec le Duc de Savoie. La chapelle du château fut construite plus tardivement vers 1604. Lesdiguières entreprit sa réalisation pour en faire son tombeau, au dessous duquel fut aménagé le caveau familial. La vie mouvementée de Lesdiguières ne lui permit guère d'utiliser cette vaste demeure, pas plus d'ailleurs que sa maison forte (familiale) de St Bonnet. Les lettres recueillies par Douglas et J Roman signalent son passage aux Diguières quarante fois seulement et il n'y dormit qu'une seule nuit. Toutefois on ne peut douter qu'il fut attaché à ce lieu, berceau de sa famille. Le château d'ailleurs fut construit sur l'emplacement d'une maison forte qui appartenait à sa famille.



Le château conserva son aspect initial jusqu'en 1692. Incendié 60 ans après la mort de Lesdiguières par les mercenaires du duc de Savoie, il n'en restera que la conciergerie, quelques dépendances, et la chapelle. A partir de ce

moment, le temps accomplit son œuvre destructrice, aidé en cela par les habitants du village, qui dans leur besoin de pierres de taille, n'hésitaient pas à faire tomber deux ou trois toises de mur pour avoir la pierre qui leur convenait.

En 1780, logeait encore au château le Chapelain qui habitait dans la tour de l'horloge dans des conditions très précaires.

Le château, autrefois appelé "Des Diguières" se trouve à environ 2 Km de la mairie. Il fait donc partie du patrimoine du Glaizil. Il semble d'ailleurs surdimensionné par rapport à ce village de 180 habitants. Nous expliquerons plus loin pourquoi le Duc de Lesdiguières a choisi cet endroit pour construire son château, si mal choisi (au pied de la montagne) pour une défense efficace. Pourquoi cet homme, si bon capitaine, surnommé le "renard du Dauphiné" a-t-il choisi cet endroit ?

En aucun cas un château construit en ce lieu, au pied de la montagne, ne pouvait tenir un siège. La logique aurait voulu qu'il soit construit sur un sommet en position dominante afin d'assurer une défense efficace. Construit ainsi au pied de la montagne, il était très vulnérable, sa défense impossible. Tout au plus existait-il au début (le duc de Lesdiguières avait dû le prévoir) un chemin de ronde qui fut ensuite comblé par les éboulis descendus de la montagne.

Quoi qu'il en soit, ce qui devait arriver arriva : le château fut attaqué par les mercenaires du duc de Savoie 60 ans après la mort de Lesdiguières (1692), incendié, détruit aux $\frac{3}{4}$, et jamais

reconstruit.

La littérature ne nous donne aucune explication sur le choix du lieu. Comment Lesdiguières, si fin stratège, a-t-il pu se tromper à ce point. Toutefois, on peut élaborer quelques hypothèses :

1/ Le duc possédait une maison forte en cet endroit, maison familiale, qu'il a voulu embellir à la hauteur de son rang et de ses ambitions. Pour gagner du terrain, nous verrons qu'il sera obligé

d'expulser les gens du village qui se trouvaient déjà en ce lieu. Il resta attaché à ce château toute sa vie, comme on peut l'être à une terre natale (St Bonnet se trouve à 6 Km) et il y fit construire un mausolée et des tombes pour lui et sa famille.

2/ Si aujourd'hui le château paraît très retiré (des grands axes routiers en particulier), à l'époque il se trouvait sur l'axe unique GAP-GRENOBLE, en un point stratégique.

3 / Le château est aux pieds des éboulis : lorsqu'on est sur place, on se rend compte qu'il suffit de se baisser pour trouver des pierres de bonne dimension. La construction en fut donc largement facilitée, même si sable et gravier devaient être ramassés au Drac (6km).

4/ Une raison psychologique? Lorsqu'on découvre le caractère de Lesdiguières, sa très forte autorité, sa dureté, sa justice arbitraire, on peut penser que personne n'aurait osé en plein cœur de sa terre natale, en plein cœur du Champsaur, contester son autorité et attaquer sa maison familiale. Il était en totale confiance. L'histoire lui donna raison de son vivant. Mais soixante ans après sa mort le Duc de Savoie osa s'attaquer à ce château très symbolique ! Beaucoup s'étonnent que la famille n'ait pas reconstruit immédiatement l'édifice. Mais ce château était indéfendable et, à peine reconstruit, il aurait été à nouveau attaqué. Par ailleurs la famille possédait le château de Vizille qui était bien plus beau et plus grand.

Le château fut construit d'après Jeanson des Fontaines de 1571 à 1580. Au sommet de sa gloire et de son autorité, le duc de Lesdiguières décida de se faire construire une splendide demeure où sa famille possédait déjà une maison forte. Il s'agit déjà d'une première explication : l'attachement de Lesdiguières à ce lieu. Il s'y fit d'ailleurs enterrer.

Dimension du château : 130m de long sur 65m de large.

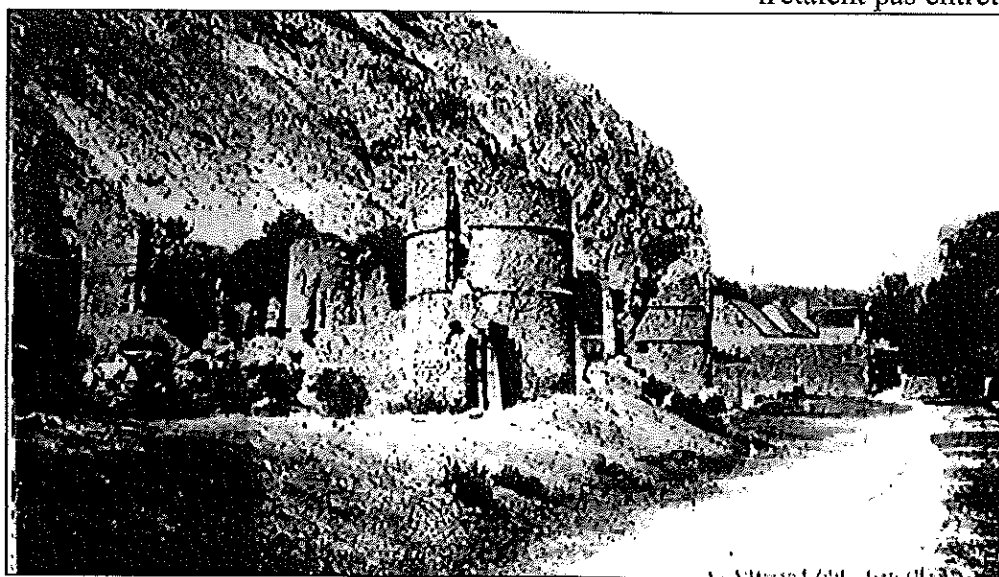
La construction demanda une main d'oeuvre importante. Pour mener celle-ci à bonne fin, il n'hésita pas à réquisitionner la population de la contrée et ses gens d'armes. Même les femmes et les enfants furent requis. Ils furent particulièrement chargés du transport du sable et du gravier qu'ils allaient chercher au Drac (6 km environ ; 12 km aller et retour). En guise d'avertissement (c'était vrai de toutes les corvées) il faisait dire par ses gens : "Venez ou brûlez".

Le château et ses dépendances occupent une surface de 14000m² dont 7000m² pour le château lui-même. Il devait être suffisamment vaste et important car il devait servir (logistique et intendance oblige) en cas de besoin, de refuge à sa famille. Pour trouver une telle surface, le duc expulsa les habitants qui s'y trouvaient, les invitant à s'installer plus loin, à l'emplacement du village actuel. On découvre dans cet événement un des traits de caractère du duc de Lesdiguières

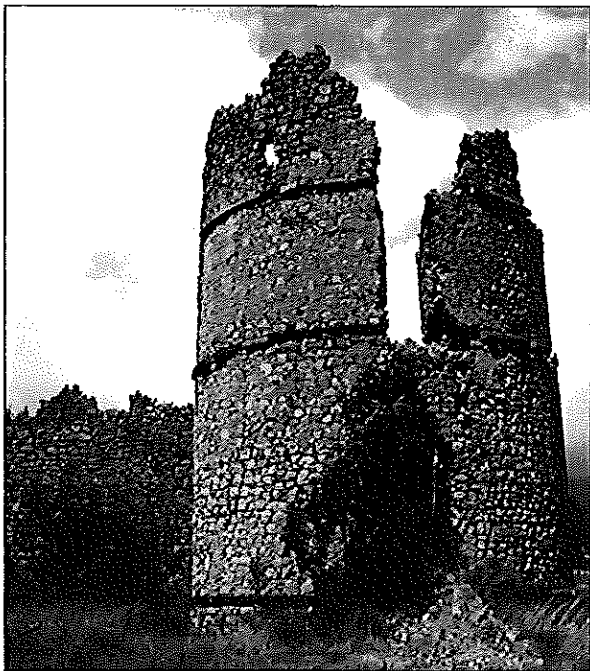
La chapelle fut le dernier bâtiment du château à s'écrouler. Une tradition orale disait qu'elle s'était écroulée pendant la guerre de 14-18, lorsque tous les hommes étaient à la guerre, et que les bâtiments n'étaient pas entretenus. D'autres affirmaient que la

messe avait été dite tous les dimanches jusqu'à cette période. D'autres affirment qu'elle s'est écroulée au 19ème siècle. Certes la chapelle a beaucoup mieux résisté que le reste du château car réalisée avec des matériaux plus riches et des renforts d'angles et de fenêtres en pierres taillées. Un chapelain y demeura en tout cas jusqu'en 1780 dans des conditions très précaires.

Dans un dénombrement en date du 3 Novembre 1600, le



duc déclarait que son château avait 6 tours, une



chapelle, une terrasse, un pont-levis, une basse-cour pour la ménagerie, de vastes écuries, deux pigeonniers, des fontaines d'eau vive, un étang poissonneux, un jardin, un verger, un jeu de mail et à l'intérieur de grandes dépendances avec d'autres écuries.

La vaste enceinte qui entoure le château est flanquée de 6 tours de 6 m de diamètre chacune. Il est entouré d'un fossé de 3 m de largeur et de 2 m de profondeur. La muraille en retrait avait une hauteur de 4 m et 1 m d'épaisseur.

On a tout lieu de penser que les tours du château des "Diguières" étaient semblables à celles du château de Vizille car construites à la même époque et par le même homme.



Dès 1604, à la construction de la chapelle, Lesdiguières voulut exécuter un mausolée destiné à accueillir sa dépouille. Dans le même esprit, il construisit un caveau familial.

Le marbre noir du piédestal et du tombeau viendrait de Corps / Ste Luce (peut-être de La Fare) et l'effigie serait réalisée en albâtre du Sellier près de Boscodon .

Le mausolée était protégé des pillards par une grille. Mais la chapelle menaçant de ruine en 1798, il fut déplacé à la chapelle St Pierre de la cathédrale de Gap.

Pour ce transfert, il fallut employer seize ouvriers du 22 septembre au 7 octobre 1798 pour mettre en état le chemin allant des « Diguières » au pont d'Aubessagne .

En 1824 la famille, par l'intermédiaire du Comte Alexis de Noailles, réclama ce mausolée, mais le Conseil Général refusa.

La cathédrale devant être rendue au culte, le mausolée fut à nouveau transféré en 1836 dans la salle des délibérations du Conseil Général du département des Hautes Alpes. Finalement, il arriva en 1912 au musée départemental de Gap, dans la salle des sculptures.

Finalement, sous l'impulsion de Mr Paul Aimes, conservateur du musée, il fut mis en valeur dans la salle d'armes en 1972, dans un cadre digne du grand homme que fut Lesdiguières en son temps.

Tous les ossements, y compris ceux du connétable, furent transférés le 19 février 1822 dans le tombeau des « Béranger » au château de Sassenage près de Grenoble.

Le Département est devenu propriétaire du château en 2000 après de nombreuses tractations.

En 2002, une fois devenu propriétaire, le Département a déboisé l'ensemble permettant à cette occasion de découvrir l'étendue du château.

APPEL A TEMOIN

Une photo sortie des boîtes à chaussures avec la volonté de retrouver les différents acteurs. Ils sont nés en 1909 et dans l'ordre en partant en haut à gauche : Georges Blanchard meunier, M Brunet coquetier et épicier ambulant, Marcel Bernard agent EDF, dessous à gauche un inconnu, Maurice Dévoluy agent EDF et Pierre Valla maçon.

(Photo transmise par Gilbert GUEYDAN, commentaires de Jane BERGER)

Si vous possédez dans vos archives des photos de Corpatus d'hier ou d'avant-hier ou d'aujourd'hui avec des noms et l'histoire du document, n'hésitez pas on partagera ces trésors avec les lecteurs de notre journal.

LE PETIT COIN DES MELOMANES

(Photos et commentaires de Jean VALLA).

Un oubli, avec la parution prochaine du Petit Corpatus N° 203 nous aimerions bien que cette édition nous réserve une petite place pour nos mélomanes.



Vers les années 1930

Mais voila tout cela dans nos pensées nous laisse méditer. Sa disparition complète cependant nous aspire vers de bons souvenirs que l'on peut garder en attendant peut-être un nouveau départ de musique instrumentiste qui apparaît néanmoins assez difficile.

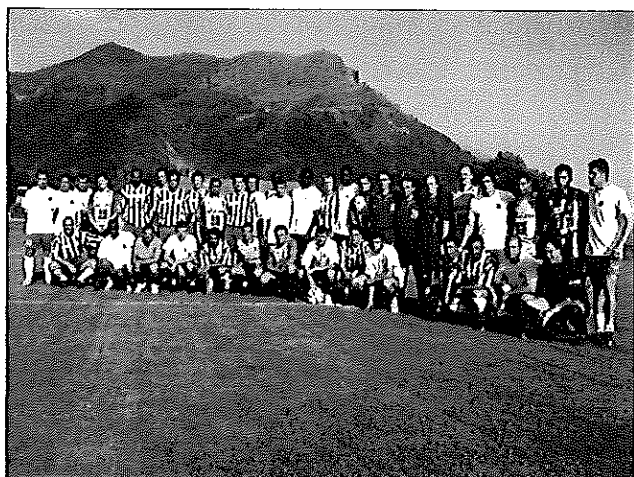
Très certainement en grand nombre nous voudrions bien à travers ces dernières décennies nous remettre en mémoire notre petite fanfare de jadis.

Ce groupe de musiciens instrumentistes se manifestait essentiellement pour les fêtes en cours d'année y compris les fêtes patronales du village.

Avec des partitions mélodieuses et des aubades jouées devant les domiciles de nos anciens élus, il effectuait également les retraites aux flambeaux autour de notre bourg.



Le 26 septembre 1948



Mercredi 18 juillet le Gap FC en stage à Corps depuis le début de la semaine reçoivent l'équipe de Cassis. Un match de haut niveau (CFA, 4^{ème} division national) sur le terrain de Corps. Les Gapençais l'emportent 2 à 0 et donnent rendez-vous l'année prochaine aux Corpatus.



Les seniors du FCSI ont pris leurs quartiers d'été à Corps, deux week-ends de stage avant la coupe de France.

Le premier séjour, entraînement physique et détente : via ferrata, canoë et match contre Champsaur.



Le deuxième séjour, quatre séances au



programme et pour terminer deux hôtes de marque : Saint Marcellin et Gap. Avec deux résultats nuls un partout le FCSI a bien terminé sa période de préparation.

La dernière semaine d'août les 14 ans du district de l'Isère sont en stage au village de vacances. Deux matches au programme d'abord Echirolles et ensuite Gap et des entraînements.



Le championnat a repris le **10 septembre** et la première journée c'est déroulé à Corps avec une belle victoire de l'équipe fanion : 2 à 1 contre la réserve de Caix.

Les 18 ans ont perdu en coupe Gambardella 2 à 5 contre Saint Martin d'Hères.



<http://footsudisere.over-blog.com/>



Pic de Colle Blanche 2941m. C'est le point culminant de ce groupe de sommets. La montagne qui domine Molines en Champsaur. Voie normale depuis les vallons de Molines ou sur les arêtes depuis le col de Font-Froide 2412m.

Laissez vous guider par les arêtes de la photo : les premiers sommets, les têtes de Colle Blanche 2758m, le groupe à gauche du pic de Colle Blanche et du pic de la Saune 2941m, ensuite le col de Font-Froide et le pic Pian 2826m, en direction du début de la vallée et l'arête qui par su la droite on passe par le pic de Disdier pour rejoindre Pétarel.

Photo du bas : après le col de Font-Froide le pic Pian.

CORRESPONDANCES

L'histoire se passe à Voiron dans une salle de spectacle. C'est un comédien, Philippe Caubère, qui dit un long texte (2h 15) en solo. Le texte est en réalité un livre écrit par Alain Montcouquiol. Ce dernier raconte l'histoire de son frère Christian, jeune torero devenu paralégique suite à un coup de corne, qui a fini par se donner la mort. On peut ou non haïr la corrida, le propos n'est pas là. Le propos c'est le risque, la passion, le destin, l'amour de la vie, la conscience de la mort. Le propos est donc quelque chose qui peut parler à tous, et qui parle terriblement aux alpinistes. J'ai acheté le livre *Recouvre-le de lumière* pour retrouver l'essentiel qui m'avait touché aux larmes dans les paroles du comédien – plus que merveilleux – mais il est difficile de cerner quelques phrases alors qu'elles étaient un flot splendide dans sa bouche. Au marché des aphorismes, j'ai quand même relevé ces petites choses qui peuvent nous parler : « La gloire n'a rien à voir avec la fin de la vie. La gloire c'est même justement le contraire : le triomphe de la vie sur tous les dangers, toutes les malchances. » Ou encore cette admonestation : « Christian, à la fin du compte, le corps n'est rien d'autres que de la chair et tu vas t'en sortir, parce que tant que tu n'as pas de blessure dans l'âme, il ne peut rien t'arriver. » « Le destin, ce mot lisse et tranchant pourtant comme un rasoir, devant lequel il faudrait perdre toute révolte, s'incliner comme s'il était une explication convenable à la justice et à l'injustice du monde. » « Aucun triomphe n'a la saveur de celui où, avec panache, on chasse de son esprit le savoir et la raison pour se laisser aller au luxe d'une vraie passion. » Il faudrait tout retranscrire de cet ouvrage. Les allergiques aux toros et aux toreros remplaceront ces deux termes par montagnes et alpinistes. Et quand ils liront que la peur du torero s'exprime de temps à autres quand il enfle son habit de lumière – à ce moment rien ne va, la veste l'opprime, les chaussures sont trop serrées...-ou que la veste gêne aux entournures. Peut-être la peur ? Le mal des rimayes...



Jean Michel Asselin

CUISINE

LANGUETTES DE VEAU A L'ITALIENNE

Pour 4 personnes : 600g d'escalope de veau, 2 oignons, 2 gousses d'ail, 2 tomates, 1 courgette, 120g de gorgonzola, 3 cuil. à soupe d'huile d'olive, 1 branchette de romarin, sel, poivre.

Préparation : 15mn. Cuisson : 20mn.

Peler et émincer les oignons et l'ail. Peler et épépiner les tomates, concasser grossièrement la chair. Laver et éponger la courgette, la découper en petits dés ou fines lanières. Détailler la viande en lanières. Dans une grande poêle ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et faire colorer les languettes de veau. Les retirer et les garder en attente sur une assiette. A leur place, mettre les légumes, ajouter le romarin et faire colorer à feu vif. Remettre les languettes de viande dans la poêle, saler, poivrer, puis laisser cuire 10mn. Découper le gorgonzola en très petits morceaux, l'ajouter juste au moment de servir, mélanger et déguster sans attendre.

AMANDIN AU CITRON

Pour 8 personnes : 250 g de sucre, 4 œufs, 200g d'amande en poudre. Glaçage 5 c à soupe de sucre glace + jus de citron. Décor : 1 citron.

Séparer les blancs des jaunes. Mélanger le sucre et les jaunes d'œufs de manière à obtenir une pâte blanche coulante. Ajouter ensuite la poudre d'amandes, le jus des 2 citrons et le zeste râpé d'un seul citron. Terminer en incorporant les blancs battus en neige. Garnir le fond d'un moule à manqué (24 cm) avec une rondelle de papier sulfurisé. Beurrer largement le papier et le moule car le gâteau a tendance à mal se démouler. Verser la pâte. Faire cuire à four doux (TH 5) 50 mn. Démouler et laisser refroidir. Délayer le sucre glace avec un peu de jus de citron, il faut obtenir une crème épaisse et brillante, à peine coulante. Verser ce glaçage au centre du gâteau. L'étaler avec un couteau à large lame. Laisser sécher. Décorer avec des fines tranches de citrons.

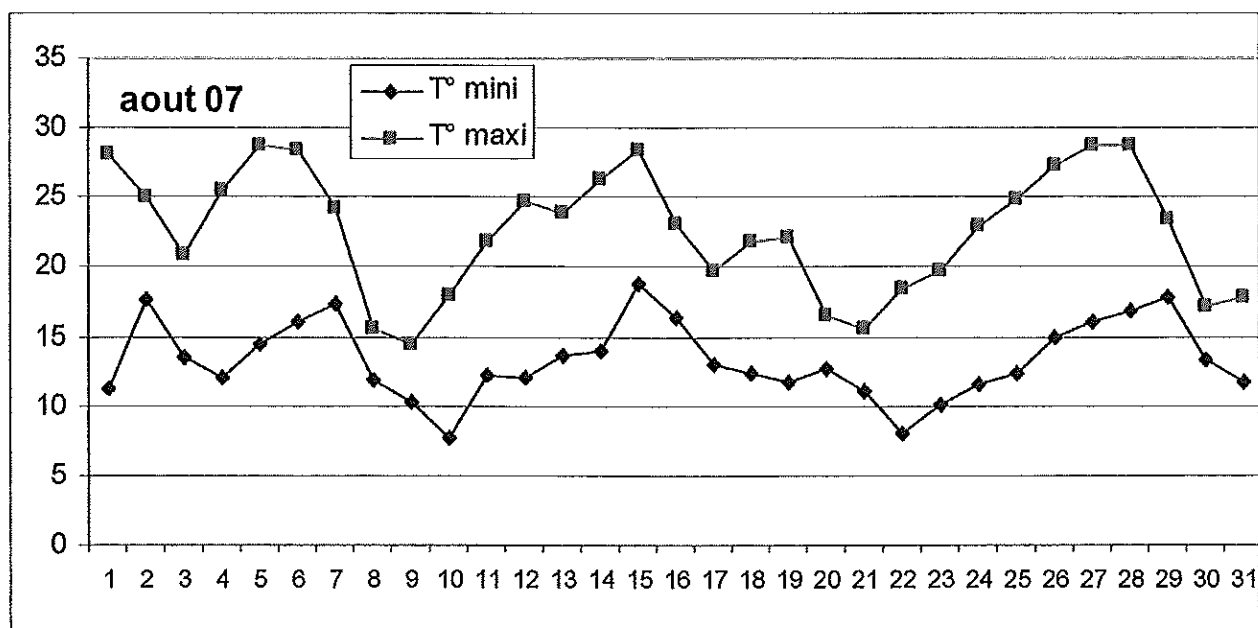
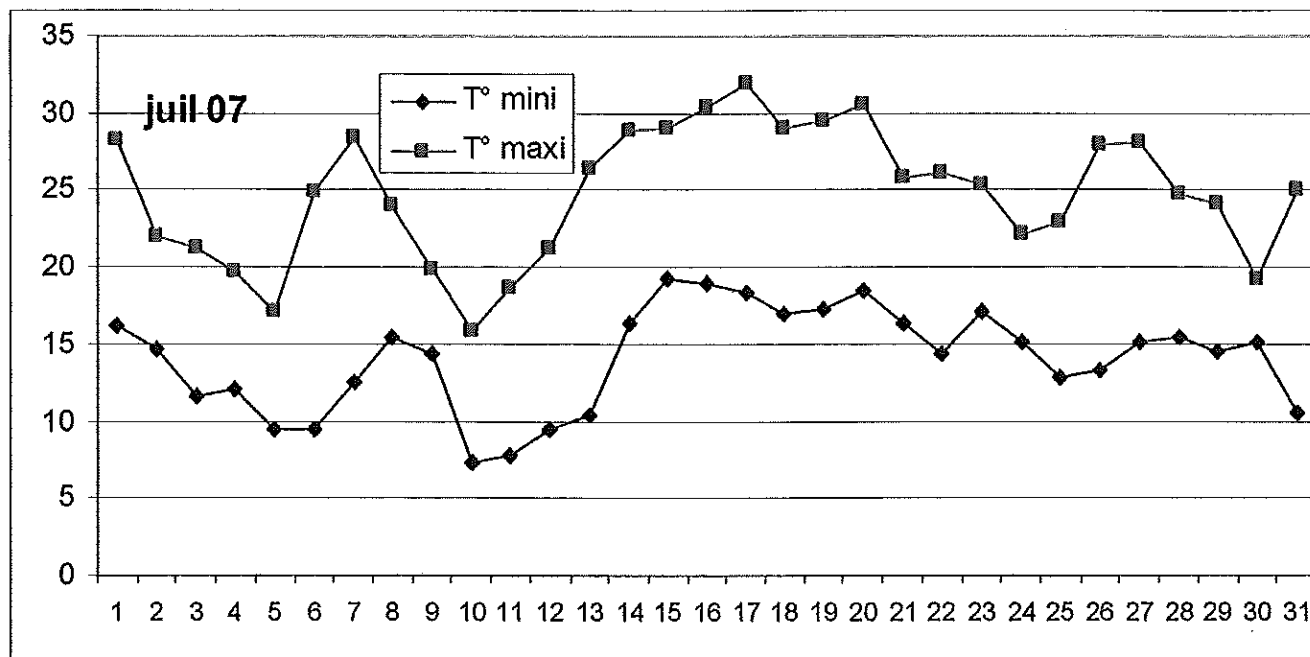
JARDINAGE

LE GESTE DU MOIS OCTOBRE : Planter la rhubarbe dans un sol riche et frais, au soleil comme à mi-ombre. Elle se plaît en tout climat, en plaine comme en montagne puisqu'elle pousse très bien jusqu'à 1500m d'altitude ! Si vous avez déjà une touffe forte, divisez-la et replantez les éclats périphériques, les plus jeunes, espacés de 1 m au moins. Après la division du pied mère, épandez une bonne dose de compost ou de fumier. Ne prenez pas la peine de pailler la rhubarbe en hiver puisqu'elle tolère très bien le froid.

L'IDEE DU MOIS : Double floraison Plantez deux arbres, un cytise et une glycine, dans le même (grand) trou côte à côte. La glycine, qui aurait normalement besoin d'un tuteur autour duquel enrouler son tronc-liane, se prendra d'affection pour le cytise et s'enroulera autour du tronc. La double floraison -grappes mauves de la glycine, fleurs jaunes du cytise- est au printemps un sujet d'étonnement.

LE GESTE DU MOIS DECEMBRE : Planter les arbres fruitiers par une belle journée, sans gel ; creusez un trou suffisamment volumineux par arbre 1m X 1m sur 60 cm de profondeur et enrichissez la terre d'un apport copieux de fumier ou compost. Pour un arbre sur tige ou demi-tige, installez le tuteur avant de procéder à la plantation afin de ne pas abîmer ses racines. Ce tuteur doit être suffisamment long pour qu'une fois en terre il arrive juste au niveau des premières branches. Après la mise en place, aménagez une cuvette au pied de l'arbre pour retenir les eaux de pluie et d'arrosage.

L'IDEE DU MOIS Perce-lierre Les lierres ont l'avantage de pousser partout, ils escaladent les coins de jardin les plus déshérités, là où la terre est pauvre et desséchée. Certaines espèces panachées de blanc ou de jaune sont d'une grande luminosité. Pour égayer, creuser sous le lierre des poches d'environ 20cm de profondeur, remplies d'une bonne terre mélangée d'une moitié de sable. Enfouissez-y des bulbes de narcisses, jonquilles et muscaris à une profondeur de 2 fois la taille du bulbe. Ce sont les narcisses et les jonquilles par groupes de 5 qui donnent les plus jolis résultats. Les muscaris, eux, doivent être plantés par groupes de 12 au moins.



JUILLET					AOUT				
jour soleil	mini moy	maxi moy	cumul pluie	cumul neige	jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
21	14,1	24,8	62		15	13,3	22,7	64	
juil-06					août-06				
23	16,2	28,3	77		18	11,2	21,3	80	

CARNET ROSE

EVA	Fille de Emeline LONCHAMPT et Mathias REINE, Petite-fille d'Elizabeth et Gérard LONCHAMPT, Arrière petite-fille de Lucette GALVIN.
AXEL	Fils de David DUMAS et Nathalie PIZZALI, frère de Aymeric, Petit-fils de Colette et Michel DUMAS, Et de Monique GAVEN et Adelin PIZZALI, Arrière petit-fils de Fernande FELIX.
NINON	Fille de Rémi et Annelise PELLISSIER, Petite-fille de Rose-Aimée et Serge MINGOLO Et de Meg et Michel PELLISSIER, arrière petite-fille de Fernande FELIX.
SIMON	Fils de Séverine et Frédéric MOUTIN, frère d'Adrien et d'Emilien, Petit-fils de Sylvie et Claude JOURDAN et d'Anne et Bernard MOUTIN, Arrière petit-fils de Josette JOURDAN, de Georges PETIT, Et de Madeleine et Hugues CHRISTOL.
LOLA	Fille de Céline et Eric RAMBAUD, Petite-fille de Claude et Renée NOUGUIER et de Elisabeth RAMBAUD, Arrière petite-fille de Mathilde MARY et Marcelle NOUGUIER.

CARNET de DEUIL

Félix NEGRO	Epoux de Madeleine, frère de Arlette, Josette, Jean-Louis, Pierre et Marie-Jo (décédée).
Arsène BRILLAUD	Père de Christiane et Claudie BRILLAUD, Ancien gendarme à Corps de 1952 à 1955.
Robert CHRISTOPHE	Epoux de Paulette, père et beau-père de Françoise et Patrick FAUCHERAND, Grand-père de Romain et Vanessa.
Emma VINCENT	Epouse de René VINCENT, Ancien Maire des Côtes-de-Corps et Président du SIVOM, Mère de Marie-Aimée, Jean, Pierre, Bernadette et Charles, Thérèse et Yves, Ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, Belle-sœur de Henri VINCENT.
Paul RAMBAUD	Epoux de Jacky, Père et beau-père de Frédérique, Wilfried, François-Paul et Valérie, Grand-père de Camille et Clément,
Henri PATIN	Pensionnaire de la Maison de Retraite de CORPS.

POUR UNE PARUTION DANS CETTE RUBRIQUE, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES INFORMATIONS A LA MAISON DU TOURISME OU A LA MEDIATHEQUE.

MANIFESTATIONS OCTOBRE – NOVEMBRE

OCTOBRE

Sam 6 : Poésie « Montagnes, en poèmes » avec l'atelier de création poétique de la MJC La Mure. Sanctuaire de Notre Dame de La Salette : 04.76.30.00.11

Dim 7 : Repas des aînés à La Salle en Beaumont : 04.76.30.42.16

Dim 21 : Repas de la chèvre à La Salle en Beaumont : 04.76.30.42.16

Sam 27 : Repas d'automne aux Côtes de Corps : 04.76.30.00.46

NOVEMBRE

Sam 3 : Loto Ecurie du Beaumont à La Salle en Beaumont : 04.76.30.97.95

Sam 10 : Concours de belote à Quet en Beaumont : 04.76.30.42.16

Dim 18 : Concours de belote à Saint Laurent en Beaumont : 04.76.30.42.16

Sam 24 : Concours de belote aux Côtes de Corps : 04.76.30.42.16

TENNIS Club d'CORPS

